



**HAL**  
open science

## L'oppidum de “ La Sioutat ” à Roquelaure (Gers). Citadelle des Ausques

Philippe Gardes, Alexandre Lemaire, Thomas Le Dreff

► **To cite this version:**

Philippe Gardes, Alexandre Lemaire, Thomas Le Dreff. L'oppidum de “ La Sioutat ” à Roquelaure (Gers). Citadelle des Ausques. Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.219-246, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-01967910

**HAL Id: hal-01967910**

<https://hal.science/hal-01967910v1>

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# L'oppidum de la Sioutat à Roquelaure (Gers). Citadelle des Ausques

---

*Philippe Gardes, Alexandre Lemaire, Thomas Le Dreff*

La fouille du site de La Sioutat à Roquelaure est la première opération programmée jamais réalisée sur une agglomération protohistorique dans la zone d'occupation traditionnellement accordée aux Aquitains d'avant la conquête césarienne. Ce constat impose une certaine retenue à l'heure de qualifier les peuples relevant de cette entité territoriale.

Pourtant, malgré le retard évident des recherches, l'idée que l'Aquitaine correspondrait à une zone d'occupation particulière ou marginale s'est imposée peu à peu depuis un siècle en faisant confluer données historiques et archéologiques. Cette thèse s'appuie sur une lecture réaliste ou positiviste des faits, que l'on peut rapidement résumer ainsi. D'un côté, les textes antiques décrivent une réalité ethnique particulière : les Aquitains se distinguent des autres Gaulois par la langue, les lois, les coutumes ; ils sont divisés en une infinité de peuples "petits et mal connus"<sup>1</sup>. De l'autre, les vestiges connus correspondent à des fortifications, considérées comme des "refuges" ou des habitats temporaires, et surtout à des sépultures sous tumulus, souvent groupées en nécropoles. Enfin, troisième point : les piémonts pyrénéens sont une zone traditionnelle de transhumance et de polyculture vivrière. Bilan : les Aquitains possèdent un territoire cloisonné, fortement morcelé et une économie fermée.

En réalité, la polarisation des recherches autour du fait funéraire depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., le faible développement de l'archéologie préventive mais aussi, plus globalement, le manque d'investissement de la recherche sur la fin de l'âge du Fer ont joué comme des facteurs de marginalisation de la région par rapport aux problématiques développées dans les zones avoisinantes.

La fouille de La Sioutat apparaît comme une opportunité pour faire évoluer la situation et mettre en perspective les données régionales avec celles issues du reste de l'espace gaulois. À cette fin, nous présenterons dans un premier temps les résultats des recherches en cours, puis examinerons rapidement la question des agglomérations de la fin de l'âge du Fer à l'échelle régionale.

---

\* Le projet est mené à bien en collaboration avec Laurence Benquet (amphores), Laurent Callegarin (numéraire), Alexandra Dardenay (enduits peints), Frédérique Durand (carpologie), Hélène Martin (archéozoologie), Michel Passelac (céramiques d'importation provinciales et italiques), Florent Ruzzu (céramiques protohistoriques) et Michel Vidal (instrumentum). Nous tenons à remercier Philippe Comeille propriétaire des parcelles pour son aide précieuse et à saluer la mémoire de son oncle, Monsieur Roujean, inlassable défenseur du site pendant plus de 40 ans.

1- Strabon, *Géographie*, texte établi et traduit par Lasserre F., Tome II (livres III et IV). (Collection Budé.), Paris : Les Belles Lettres, 1966, 242 p. (IV, 2, 2).

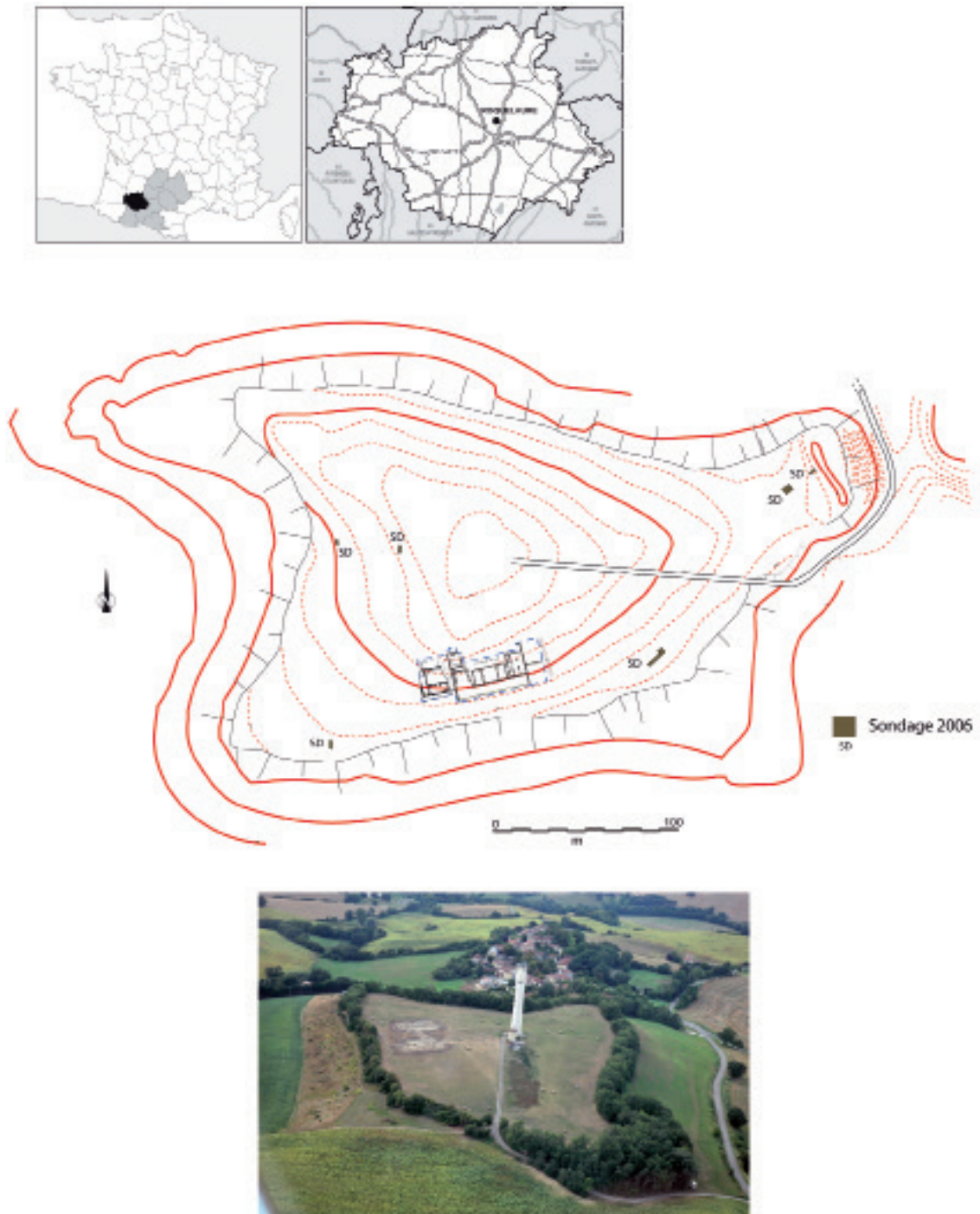


Fig. 1. Localisation du site (©P. Gardes, F. Colléoni).

## LE SITE

Le village de Roquelaure se situe à 9 km au nord d'Auch dans une zone de coteaux à cheval entre les vallées du Gers, à l'est, et du Talouch, à l'ouest (fig. 1). Le site de La Sioutat occupe un promontoire rocheux qui se dresse à 100 m à l'est du bourg. Sa partie centrale correspond à une élévation elliptique descendant en pente douce, vers l'est et l'ouest, et de manière plus abrupte, coté sud et nord. Il culmine à 239 m d'altitude et offre un point de vue remarquable sur la région, et ce jusqu'à plus de 10 km à la ronde.

Le plateau se présente aujourd'hui comme un triangle irrégulier de 350 m de long sur 250 m de large maximum. Mais une partie du site a été détruite par une carrière qui a mis à profit les flancs du promontoire comme front de taille. Les limites actuelles apparaissent donc totalement artificielles. Seul, coté est, le dispositif de barrage protohistorique a été en partie épargné. Ainsi, le site a été amputé d'environ 20 % de sa surface initiale, en particulier du côté de l'entrée actuelle où le banc calcaire a été exploité sur plus d'1/2 ha. Aujourd'hui réduit à 5 ha, la surface du site devait se situer à l'origine aux alentours de 7 ha.

## HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'établissement de hauteur de La Sioutat est connu depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Il semble, en effet, que les vestiges de constructions antiques, mentionnés dans la commune par Jean-François de Montégut, se rapportent à ce site<sup>2</sup>. Cependant, l'absence de toute indication topographique empêche pour l'instant de mettre assurément en relation ce gisement avec celui de La Sioutat<sup>3</sup>.

Dans les années 1950, les travaux de carrière ont mis au jour un puits creusé dans le rocher à l'extrémité sud-est du promontoire<sup>4</sup>. Ce dernier a été partiellement exploré par le propriétaire des parcelles qui a exhumé une série d'amphores italiques décollées.

Mais les recherches de terrain n'ont véritablement débuté qu'en 1962, à l'instigation de Marcel Cantet et André Péré<sup>5</sup>. Ces derniers ont consacré plusieurs campagnes de fouilles au dégagement d'une partie d'un bâtiment situé à flanc de coteau. Une série de pièces en enfilade a ainsi été mise en évidence de même que des milliers de fragments d'enduits peints à décor figuratif, d'intérêt exceptionnel. À partir de la deuxième année, l'exploration a été en grande partie guidée par la recherche de nouveaux enduits. Les investigations ont définitivement cessé en 1969-1970, à la suite d'une dernière campagne de sondages, préalable à la remise en culture du plateau.

Le site ne semble ensuite plus susciter l'intérêt des chercheurs avant les années 1980. Catherine Petit consacre alors une campagne de prospection pédestre et aérienne au territoire communal de Roquelaure (1987). À cette occasion, elle met en évidence, à travers une photographie aérienne, le plan complet de l'édifice reconnu dans les années 1960. Il s'agit en réalité d'un bâtiment beaucoup plus important, formé de quatre ailes donnant sur une cour centrale.

---

2- de Batz 1897.

3- Deux autres attributions peuvent également être avancées : Garmazan ou Lartigaou. Ces deux sites correspondent à des villae gallo-romaines d'une certaine importance (Lapart & Petit 1993, 118).

4- Saint-Martin 1977.

5- Cantet & Péré 1963a et b.

## LES RECHERCHES ACTUELLES

La fouille de La Sioutat prend place dans un projet de recherche entamé dans les années 1990 sur la question de l'organisation territoriale des peuples aquitains<sup>6</sup>. Le dossier a été nourri par les résultats d'une prospection thématique portant sur le Gers et ses marges (2002-2004). Cette dernière a complètement renouvelé notre perception de la période et révélé une occupation dense et hiérarchisée du territoire<sup>7</sup>. À partir de ces résultats inattendus, il est apparu urgent de développer des programmes de fouilles, et en particulier dans les zones à fort potentiel archéologique comme la vallée du Gers. C'est dans ce contexte qu'est né le projet de recherche autour de la Sioutat. Il s'agit d'un programme d'envergure piloté par l'UMR 5608 - TRACES et réunissant une dizaine de chercheurs et spécialistes institutionnels. Il fonctionne également, dans les faits, comme un chantier de formation des étudiants à l'archéologie urbaine protohistorique.

La première année de recherche a été consacrée à évaluer le potentiel archéologique du site, à travers une campagne de sondages (2006). Ces derniers ont révélé, contre toute attente, l'existence de niveaux en place avec par endroits une sédimentation archéologique dépassant 1 m d'épaisseur. Trois grandes périodes, attestées en stratigraphie, ont été distinguées : le Premier âge du Fer (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C.), les II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C. et la période augustéenne. Les résultats sont apparus suffisamment probants pour envisager un approfondissement des recherches à travers une fouille programmée annuelle (2007), puis triannuelle (2008-2010). Les investigations se sont concentrées sur le versant sud du plateau et, plus concrètement, sur deux secteurs situés respectivement en périphérie ouest (Fenêtre 1) et est (Fenêtre 2) de la fouille ancienne (900 m<sup>2</sup> d'emprise cumulée). Dans le cadre d'un nouveau programme triannuel en cours (2011-2013), les deux chantiers ouverts ont été réunis faisant porter la surface de fouille à 1500 m<sup>2</sup>.

Contrairement à ce que laissait augurer le résultat des fouilles anciennes, le site présente un potentiel archéologique remarquable en raison de sa longue durée d'occupation et de son bon état de conservation, malgré un contexte topographique peu favorable. Cette situation nous a conduits à adopter une stratégie de fouille de type urbain, combinant une approche stratigraphique et spatiale des vestiges (fig. 2).

## AUX ORIGINES DE L'AGGLOMÉRATION : LE PREMIER ÂGE DU FER

Des traces d'occupation du Premier âge du Fer et du début du second ont été observées dès les années 1960 sur le plateau. Mais les fouilleurs avaient alors considéré les niveaux correspondants comme totalement détruits. Or les recherches récentes ont montré qu'il n'en était rien. En effet, la plupart des sondages positifs réalisés en 2006 ont révélé au moins une couche appartenant à cette période.

### Une zone d'habitat

L'étude de ces vestiges reste encore très modeste en raison de l'état d'avancement de la fouille. Leur étude planimétrique n'a pu être menée à bien, jusqu'à présent, que sur une emprise de 40 m<sup>2</sup> en limite nord de la fenêtre 1 (fig. 3). Elle a permis d'étudier des niveaux appartenant aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. a.C.

Sous un horizon très remanié datable de la fin de l'âge du Fer ont été mis en évidence des éléments d'un sol en terre battue discontinu, lessivé, et en partie perturbé par des structures postérieures. Il correspond à un lit constitué d'argile légèrement rubéfiée en surface et d'éléments de terre cuite jointifs. Du mobilier à plat, par endroits concentré, a été observé à son contact.

6- Gardes 1990, 2001, 2002.

7- Gardes & Colléoni 2007.

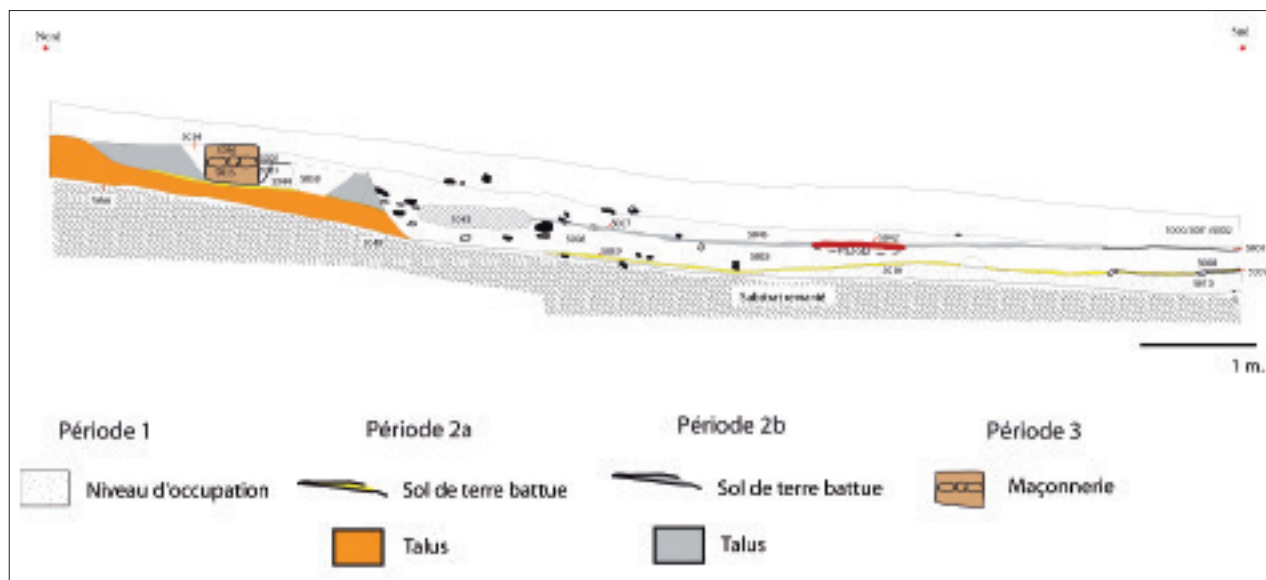


Fig. 2. Coupe stratigraphique nord-sud (fenêtre 2, tranchée 5).

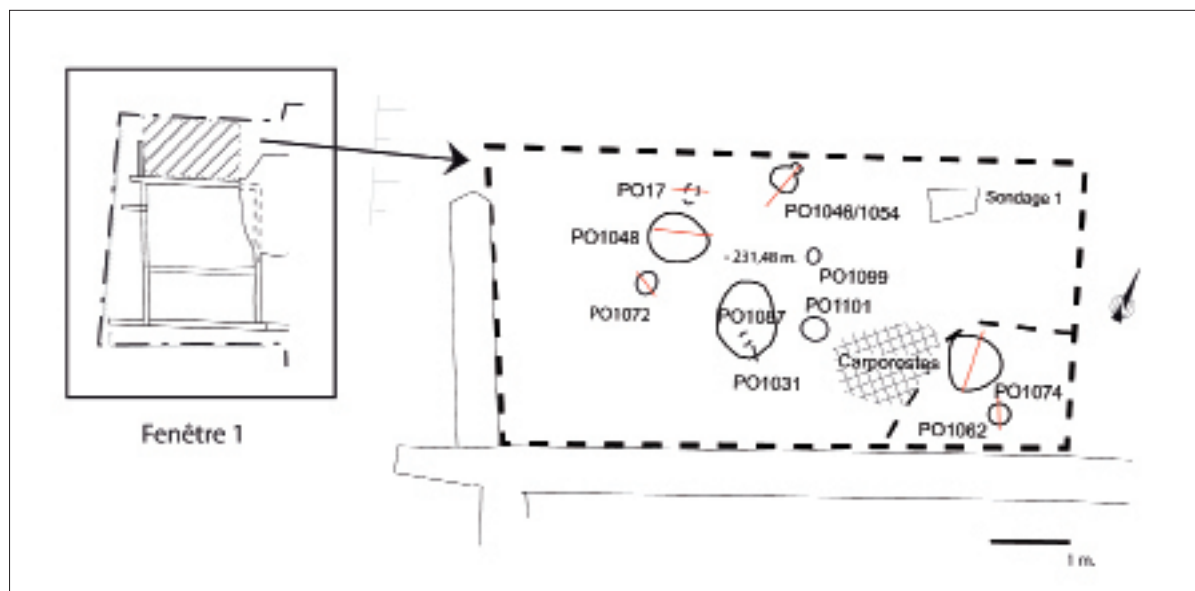


Fig. 3. Plan des vestiges du Premier âge du Fer (fenêtre 1).

À la surface du sol, ont été relevés des éléments de bois carbonisé localisés. Il s'agit probablement de fragments de planches ou de lattes posées à plat. Le plus important mesure 0,30 x 0,20 m. Ces vestiges pourraient appartenir à l'équipement domestique ou provenir de l'effondrement d'une superstructure construite.

Un foyer a également été observé dans ce secteur (FY1010). Il s'identifie à une plaque de terre cuite très lessivée, de forme sub-circulaire (diamètre : 0,45 m) et peu épaisse. Un liseré de charbons de bois borde la structure côté nord-est.

Enfin, on doit signaler la présence d'une zone d'épandage de graines carbonisées dans la partie est de la fouille. Elle ne présente pas de limites bien définies et s'étend sur une surface maximale que l'on peut estimer à 1,50 m sur 1 m. Le prélèvement effectué, à partir d'un carroyage, a permis d'observer une forte concentration de carporestes de fèves.

Malgré l'extension réduite de la fouille, on peut penser que ce niveau de circulation appartient à une unité constructive. C'est ce que suggère également une série de trous de poteaux. La découverte d'une grande quantité de fragments de torchis plaide en faveur d'une construction sur poteaux plantés associée à des parois de terre clayonnée.

### Le mobilier du Premier âge du Fer

La céramique, très fragmentée, est constituée exclusivement de vases modelés. Dans ce lot, on distingue des productions fines et grossières.

La première catégorie est représentée par des vases à pâte fine, contenant un dégraissant peu abondant. Les surfaces extérieures ont fait l'objet d'un lissage soigné, donnant un aspect satiné aux parois. Les formes ouvertes sont représentées par des coupes tronconiques à lèvres simple ou à marli débordant plat ou bombé, le plus souvent lisses et quelquefois à oreille de préhension pré-orale perforée ou non (fig. 4B, n°2)<sup>8</sup>. Les exemplaires décorés de méplats intérieurs sont plus rares (fig. 4A, n°2). Ces derniers appartiennent à une tradition apparue à la fin du Bronze final mais sont encore représentés dans des contextes de la fin du VII<sup>e</sup> ou du début du VI<sup>e</sup> s. a.C. (Le Cluzel à Toulouse). Elles sont accompagnées de coupes ou d'écuelles hémisphériques (fig. 4B, n°1-3). Parmi les formes hautes, les pots occupent une place prépondérante, sans que l'on puisse souvent mieux les caractériser en raison du fort taux de fragmentation. Néanmoins, la forme la plus fréquente correspond à un vase élancé à haut col (fig. 4B, n°5-8) et dans certains cas à profil en S (fig. 4B, n°4). Les décors sont constitués essentiellement de lignes d'impressions (fig. 4B, n°9-11). Parmi les formes fermées, on note également de nombreux gobelets carénés à haut col divergent (fig. 4A, n°3-11). Ce type est largement attesté dans la vallée de la Garonne à partir du début du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>9</sup>. La série est complétée par des gobelets sans lèvre, quelquefois décorés de cannelures (fig. 4A, n°13) et des vases carénés à ouverture large (fig. 4A, n°14), datables à partir de la fin du VII<sup>e</sup> et plus sûrement de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. (niveau 3 du site des 4-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts, niveau IID de Toulouse-Le Cluzel...).

Ces productions sont surtout attestées dans des contextes datables des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. dans la vallée de la Garonne (niveau 3 du site des 4-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts, niveau IID de Toulouse-Le Cluzel...).

Les productions grossières sont caractérisées par des parois souvent épaisses et parsemées d'un dégraissant le plus souvent moyen à gros. Les surfaces ont fait l'objet d'un lissage ou ont simplement été régularisées. Les formes apparaissent peu diversifiées avec essentiellement des écuelles (fig. 4A, n°15-16), quelquefois décorées d'impressions sur la lèvre, des pots globulaires à haut col divergent (fig. 4A, n°17) et des jarres (fig. 4A, n°18),

8- Ce type de vase est largement attesté au Premier âge du Fer et particulièrement aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C. dans le Sud-ouest (Le Cluzel, niveau 2D ; Chastel à Aiguillon, niveau V...).

9- Niveau IIC-D de La Lède-du-Gurp à Grayan-et-l'Hôpital (Boudet 1987, pl. 56-58) ; niveau 3 du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (Boudet 1987, pl. 32) ; horizon 2D du Cluzel à Toulouse (Moret *et al.*, 2001, 70).

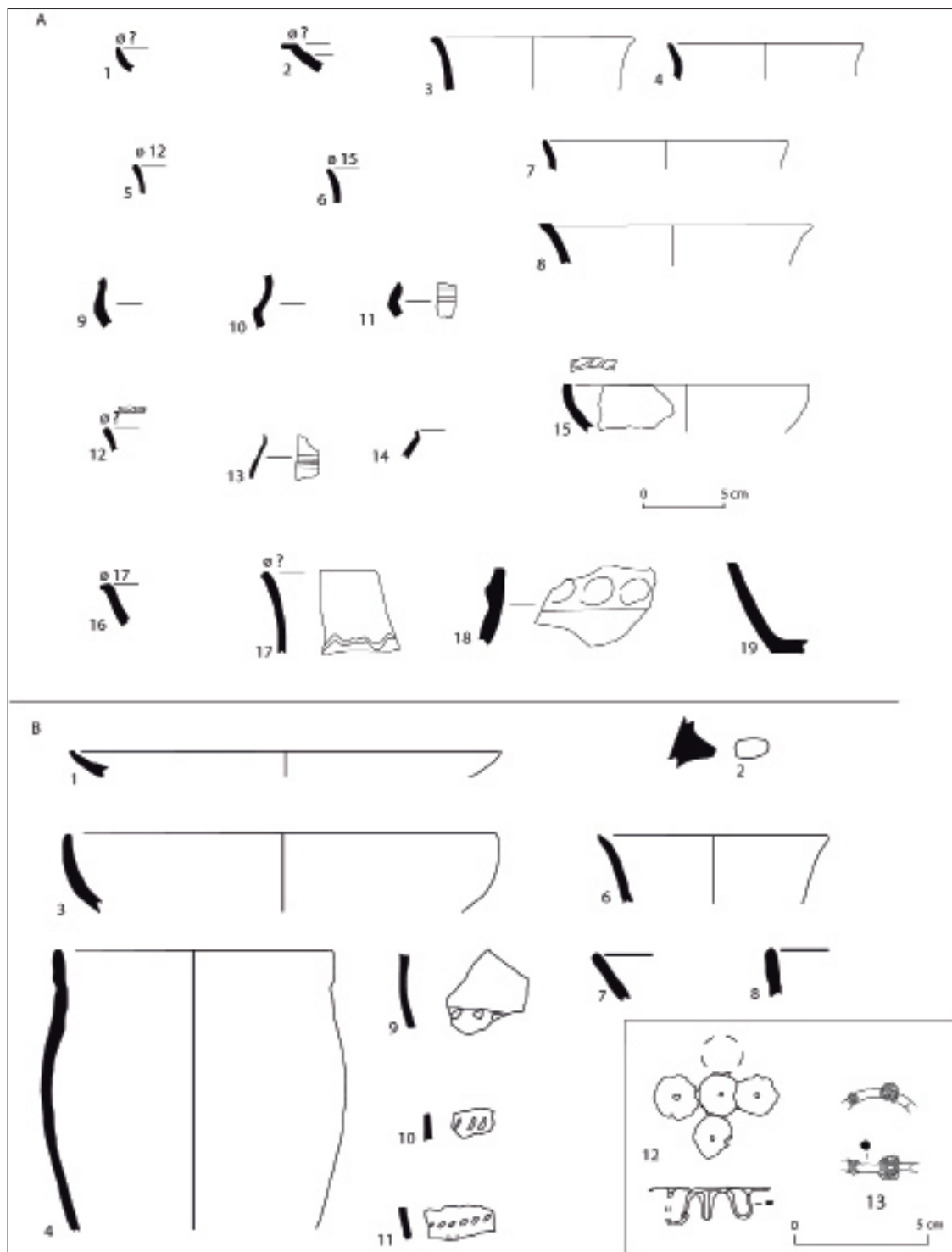


Fig. 4. Mobilier du Premier âge du Fer.



parfois ornées de cordons digités. Un fond de faisselle figure également dans ce lot. Le répertoire des formes renvoie au Premier âge du Fer sans plus de précisions. Les comparaisons établies avec d'autres ensembles régionaux amènent à resserrer la fourchette entre la fin du VII<sup>e</sup>, ou plus probablement le début du VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. a.C.

Ces productions forment un ensemble cohérent datable entre le VI<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. a.C. Ce diagnostic est confirmé par la datation C14 d'une couche contemporaine identifiée en sondage en 2006 (Sondage 2-1, US 1015 : 2520 ± 40 BP)<sup>10</sup>.

Ces résultats ne concernent pour l'instant qu'une partie de la séquence chronologique antérieure à la fin de l'âge du Fer. Des vestiges mobiliers découverts pour le moment hors-contexte rendent compte du maintien de l'occupation sur le plateau aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. À noter tout particulièrement la découverte de trois objets exceptionnels : un fragment de bracelet ou d'anneau à décor de pastillages de type celtique (III<sup>e</sup> s.) (fig. 4B, n°13), dont les parallèles sont à rechercher en Europe centrale, une fibule à disques, rare mais typique, semble-t-il, de l'aire aquitaine (IV<sup>e</sup> s.) (fig. 4B, n°12) et une pendeloque de ceinture ou passe-lacets qui renvoie également clairement à des modèles continentaux (V<sup>e</sup> s.).

Attestée uniquement jusque-là par du mobilier trouvé hors-contexte, l'occupation du Premier âge du Fer et du début du second peut désormais être mieux cernée grâce aux recherches menées en 2006 et 2007. Elle correspond probablement à un habitat, au moins partiellement constitué de structures sur poteaux porteurs, couvrant plusieurs hectares dans la partie est et sud du promontoire. Ces caractéristiques évoquent un établissement majeur à l'échelle micro-régionale, à l'image de sites géographiquement proches comme ceux de Sos (Lot-et-Garonne), Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées) ou Le Cluzel à Toulouse (Haute-Garonne), par exemple.

### L'AGGLOMÉRATION LATÉNIENNE (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. A.C.)

La fin de l'âge du Fer est marquée par l'aménagement de terrasses successives sur au moins une partie du versant sud du plateau. Leur étude est bien entamée dans la partie est de la fouille (fenêtre 2) et des indices concordants laissent penser qu'elles se développent au moins dans l'ensemble de l'emprise (fig. 5). Il semble que ces terrasses aient été desservies par des voies dont au moins un tronçon, associé à des ornières, a pour l'instant encore été simplement repéré.

### L'aménagement du versant sud du plateau (140/130-90/80 a.C.)

Les terrasses observées dans la fenêtre est se présentent comme des replats taillés à flanc de coteau sur au moins 0,20 à 0,30 m de profondeur (fig. 5). L'axe de deux d'entre eux peut être restitué à partir des données collectées depuis 2009. La présence d'un troisième, en bas de pente, ressort des observations faites en sondage, en 2006. La seule terrasse étudiée en extension, en limite nord d'emprise, mesure 3 m de large environ. Enfin, on doit noter que le dénivelé observé entre les niveaux de circulation situés aux deux extrémités de la fouille atteint 1,85 m.

Les modalités d'occupation de ces terrasses nous échappent encore en grande partie. Néanmoins, quelques données éparses peuvent dès à présent être exploitées. Ainsi, dans tous les secteurs où la fouille a atteint ces niveaux, on observe la présence d'un sol, chargé en nodules de calcaire et rubéfié en surface, qui correspond au niveau d'installation mis en place avec les terrasses et couvrant une grande surface. Il sert d'assise à des structures d'habitat dont la fouille reste encore à finaliser. Au niveau de la terrasse médiane, la coupe d'un sondage laisse ainsi apparaître un sol de terre rubéfiée associé à un trou de poteau et à un foyer sur radier de tessons d'amphores.

10- Datation calibrée : 796 cal BC - 617 cal BC.

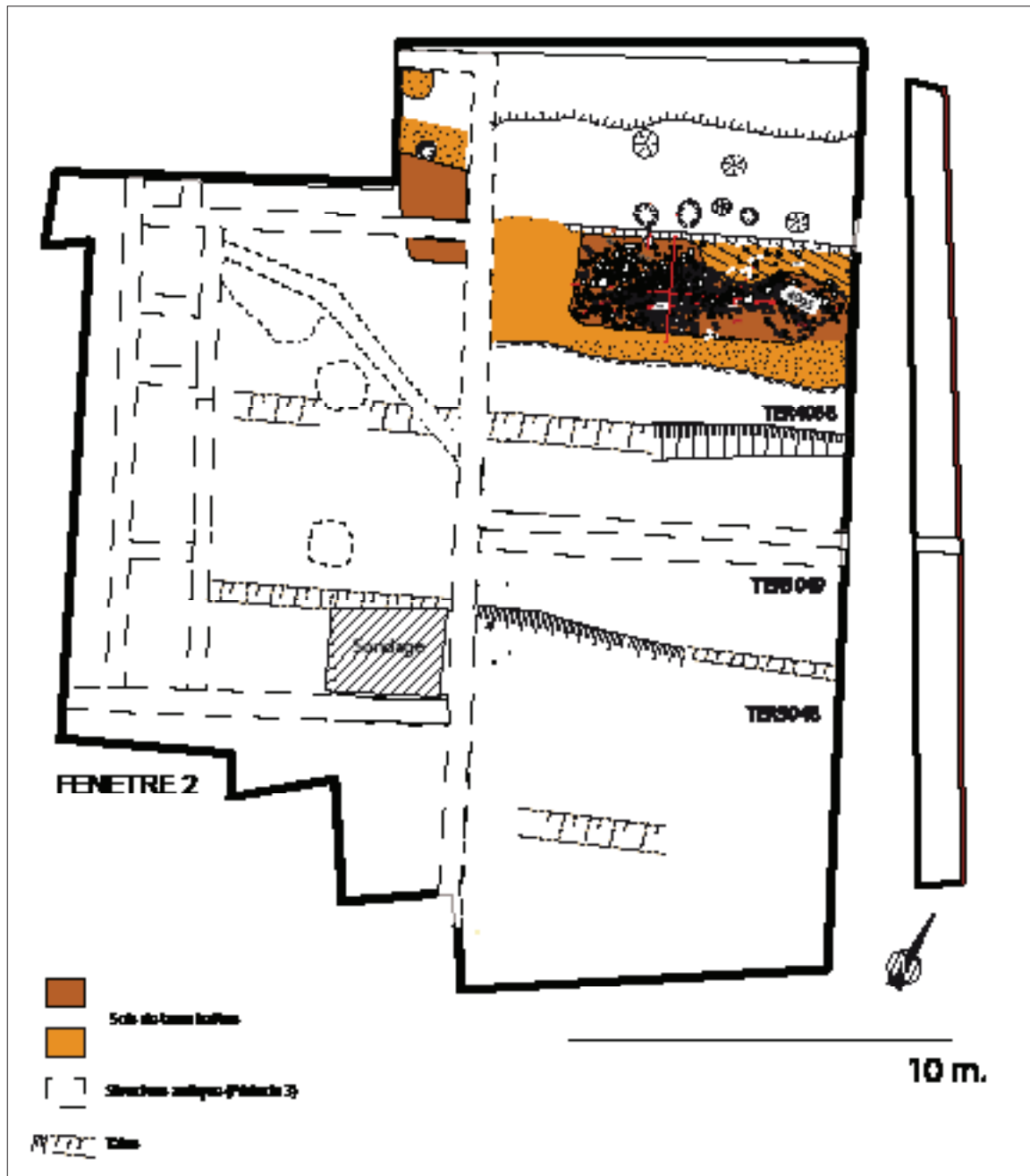


Fig. 5. Plan des vestiges et des terrasses de la période 2a (fenêtre 2).

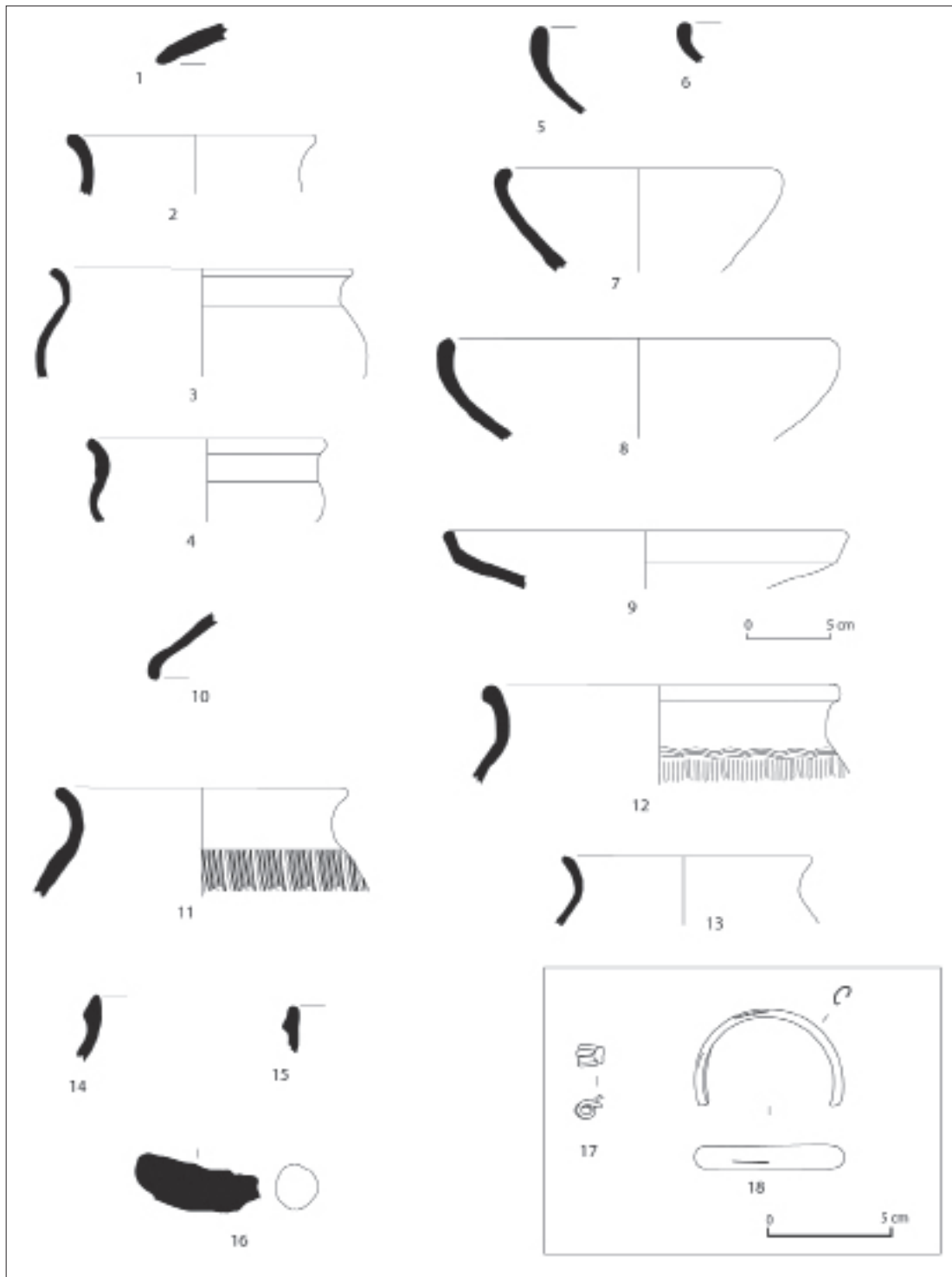


Fig. 6. Mobilier de la période 2a1.

La datation de cette phase est assurée par un mobilier relativement abondant. Parmi les amphores, figurent exclusivement des exemplaires de type Dr. 1A. La céramique importée ne comprend pour l'instant que quelques tessons de campanienne A, de céramique claire récente et un bord de couvercle en commune italique (fig. 6, n°1). Ces éléments n'ont qu'une valeur chronologique très relative étant donné leur amplitude chronologique potentielle. L'essentiel de la céramique est de provenance locale. Les productions tournées sont majoritaires et comprennent par ordre d'importance des écuelles à bord épaissi (fig. 6, n°5-8), des pots ovoïdes à col marqué (fig. 6, n°2), des jattes carénées (fig. 6, n°3-4), des pots à panse globulaire et des imitations de céramique campanienne (Camp A-5, A-36, Camp A-27) (fig. 6, n°9). La céramique modelée est surtout représentée par des pots, souvent de haute stature (fig. 6, n°11-15) et des écuelles quelquefois à tenon (fig. 6, n°16). Des objets métalliques, tels une fibule de type Feugère 5a (fig. 6, n°17) et un bracelet tubulaire (fig. 6, n°18), complètent le lot de mobilier.

### Une seconde phase d'occupation des terrasses (90/80-60/50 a.C.)

Une deuxième phase est matérialisée par un réaménagement des structures d'habitat antérieures (recharges) et par l'apparition de nouvelles constructions, en cours de fouille dans les fenêtres 1 et 2.

Plusieurs bâtiments rectangulaires sont définis par des sols ou des radiers constitués de mobilier à plat, parmi lesquels les tessons d'amphores dominent très largement. Ainsi, la construction matérialisée par le sol US 1244 mesure, dans son état actuel, 6 m de long minimum pour 3,40 m de large maximum. Sa structure est constituée de deux lits de matériaux superposés, dont le niveau rattrape en grande partie la pente naturelle. Le niveau inférieur se caractérise par un assemblage dense et serré d'éléments de petit module (tessons d'amphores, nodules de terre cuite, pierres, fragments de céramique et éléments de faune). L'épandage supérieur, formé de gros tessons d'amphore, ne semble avoir subsisté que dans la partie est. Le contexte architectural de ce sol reste incertain. Mais la régularité de sa limite est suggère la présence d'une sablière, imperceptible en surface. Un second bâtiment conserve un sol constitué de tessons d'amphores à plat (US 4054) correspondant, pour sa part, à la recharge d'un premier revêtement (fig. 7). Les dimensions de la construction sont de 2,20 m de large pour environ 7,6 m de long.

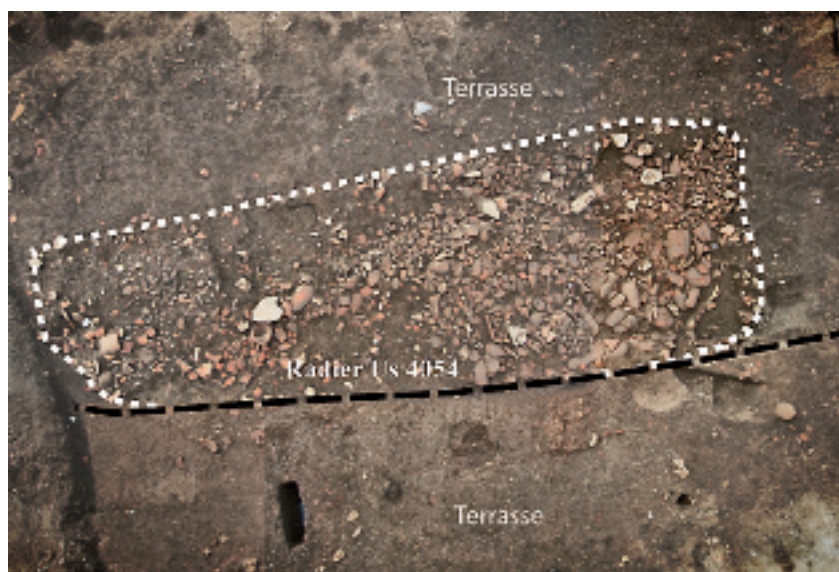


Fig. 7. Radier de sol US 4054 (fenêtre 2) (cl. P. Gardes).

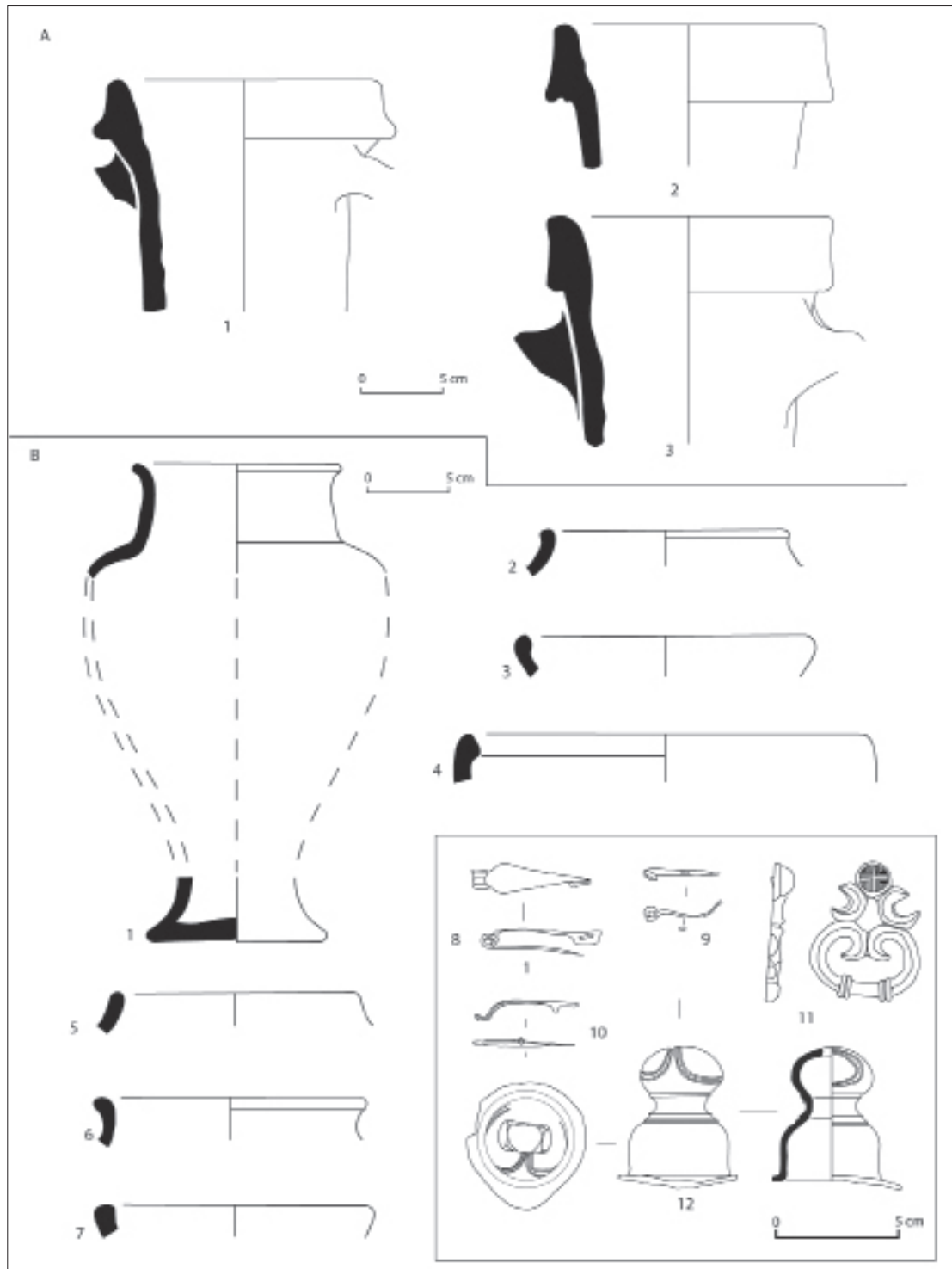


Fig. 8. Mobilier de la période 2a2.

Durant cette phase, le lot d'amphores témoigne d'une évolution avec l'apparition d'exemplaires de transition entre modèles Dr 1A et 1B (fig. 8A, n°2-3). Mais on doit observer que les Dr 1A restent encore très majoritaires (fig. 8A, n°1). À noter également la présence d'une amphore Lamboglia 2. Ce faciès s'apparente à ceux de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. mis en évidence récemment dans le Toulousain.

La céramique fine d'importation gagne en importance mais ne se signale qu'à travers quelques éléments de vases dérivés de la campanienne A ou de B-oidé (Camp-B1 et Camp-B7).

Les céramiques régionales occupent une place nettement prépondérante. Les productions tournées présentent un assortiment un peu plus étoffé que pour la phase antérieure. Les formes hautes comprennent uniquement des pots à panse ovoïde et à ouverture resserrée (fig. 8B, n°2). Le lot est complété par un vase balustre archéologiquement complet (fig. 8B, n°1). Les formes basses sont représentées essentiellement par des coupes à bord rentrant et lèvre épaissie (fig. 8B n°3-4). Les autres vases ne sont attestés que par une coupe à replat interne, une jatte à profil bombé à col droit et lèvre divergente et un probable bord de faiselle ou passoire. Deux imitations de céramique campanienne, déjà présents durant la phase antérieure, méritent également d'être signalées : une coupe s'inspire de la Camp-A 6 ou 36 et un plat évoque la Camp-A 5 ou 7.

Parmi les céramiques non tournées, on note la prééminence des pots ovoïdes à ouverture large (fig. 8B, n°5-6). Les formes basses ne comprennent que des coupes dont un exemplaire à anse (fig. 8B, n°7).

Une dizaine d'objets est attribuable à cette phase, dont une partie apporte des éléments de chronologie intéressants à exploiter.

Parmi les quatre fibules recensées, deux appartiennent au type de Nauheim (Feugère 5a1 et 5a6) (fig. 8B, n°8-9) et deux au type Feugère 9a (fig. 8b, n°10). Les premières sont datables entre 140 et 50 a.C., sans plus de précision. En revanche, le deuxième type représenté se place entre les années 80 et 40 a.C.

Le corpus comprend également un bracelet tubulaire. Il s'agit d'un exemplaire à décor strié dont la datation oscille entre le dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. et le milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C.

D'autres pièces en alliage cuivreux présentent un moindre intérêt chronologique. Ainsi, une attache (de ceinture ?) moulée, agrémentée d'un clou ou rivet strié, s'apparente à des pièces découvertes sur différents sites de Gaule interne et situés dans l'horizon La Tène D1 (140-80 a.C.) (fig. 8B, n°11). Un deuxième objet apparaît plus énigmatique (fig. 8B, n°12). Il s'agit d'une applique creuse en forme de cloche surmontée d'un bouton, décoré d'oves, correspondant peut-être à un élément de char.

### Restructuration des terrasses (60/50-20/15 a.C.)

La période 2b coïncide avec une phase de profonds changements qui se notent à travers une restructuration du système de terrasses et le nivellement des niveaux antérieurs. Un phasage interne commence également à se dessiner avec deux états principaux.

En l'état actuel de la documentation, seule la fenêtre 1 peut faire l'objet d'une synthèse des résultats. Ainsi, deux espaces bien différenciés se succèdent dans la pente et présentent un phasage interne (fig. 9).

- Espace 1. Un espace bâti se manifeste dans la partie nord de l'emprise à travers une succession de sols. Un premier état (2b1) est matérialisé par des niveaux de circulation souvent très mal conservés. Ils correspondent à un lit d'argile jaune ou de calcaire délité. Le sol 1077 est associé à une série de foyers adjacents, de conception identique. Il s'agit de soles reposant sur des radiers de tessons d'amphores, installés dans une légère cuvette. Ces structures témoignent d'une intense dynamique d'occupation du secteur.

Dans un second temps (état 2b2) se développe une unité constructive mieux définie mais dont l'étude est fortement entravée par les destructions occasionnées par l'érosion et une excavation moderne. Elle semble orientée est-ouest et divisée en plusieurs espaces par des tranchées de sablière. Les contours de l'un d'eux

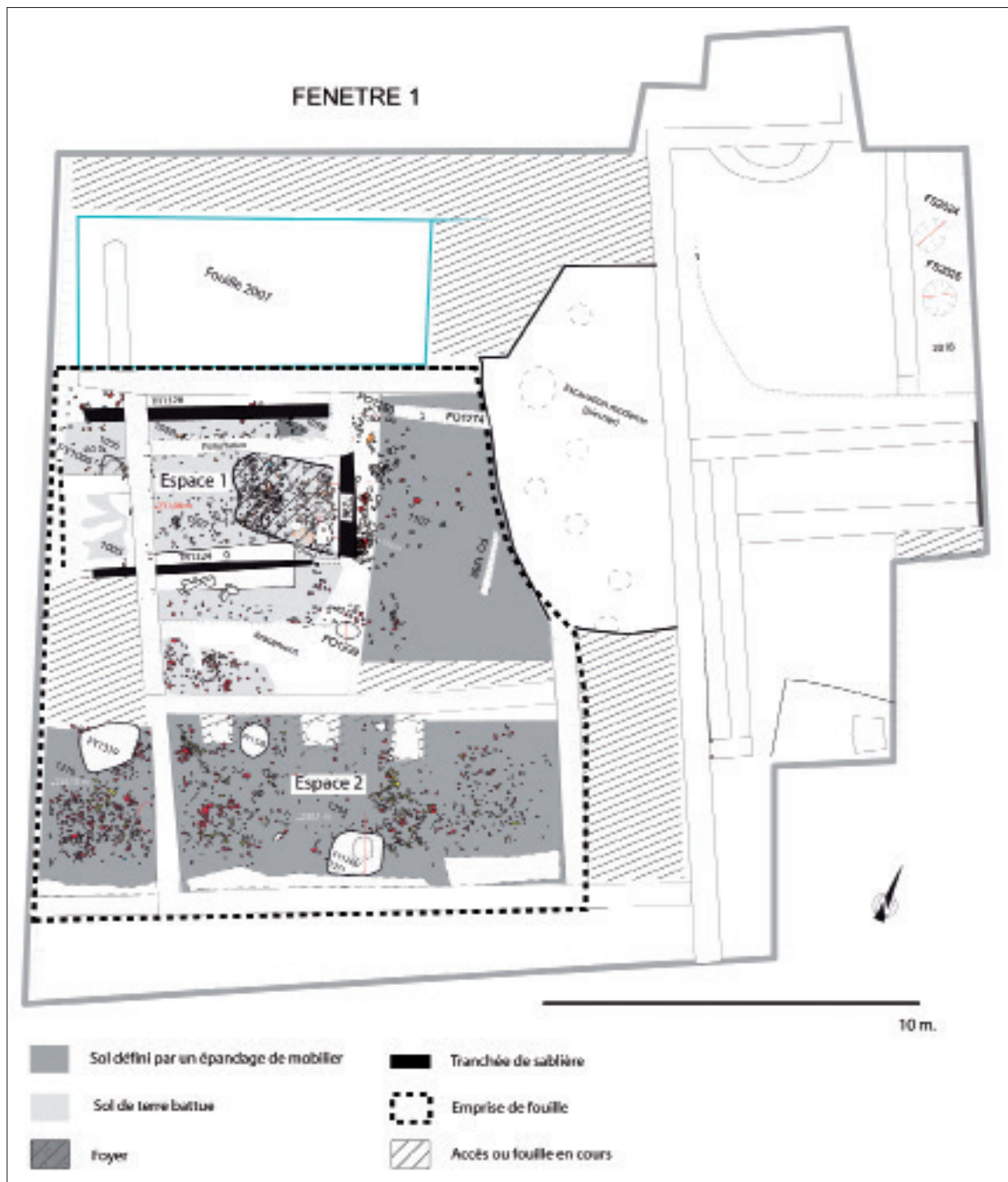


Fig. 9. Plan des vestiges de la période 2b (fenêtre 1).

peuvent être suivis. Il s'agit d'une pièce probablement rectangulaire de 6,8 m de long minimum sur 3,3 m de large. Le sol correspond à un niveau de terre battue, rubéfiée en surface, contenant des nodules de calcaire. On distingue également au moins deux zones foyères, dont une importante située à l'approche de la limite est. Cette dernière n'est plus matérialisée que par un radier de petits tessons d'amphore éclatés par le feu, couvrant une surface de l'ordre de 6 m<sup>2</sup>. Plusieurs pesons découverts dans ce secteur témoignent d'une activité de tissage. Le second foyer est implanté dans une fosse sub-circulaire. Il est formé de deux radiers successifs supportant une sole, complètement déstructurée par les labours.

Deux autres espaces, encore mal définis, se dessinent côté est avec un niveau de circulation formé de tessons à plat (US 1107) et au sud avec sol défini par une couche de terre légèrement rubéfiée.

- **Espace 2.** Une deuxième zone d'occupation se signale, au sud du mur MR1026, plus tardif, par un épandage de mobilier, à plat et discontinu, dans la masse duquel se distinguent deux états. La couche supérieure comprend un mobilier hétéroclite parmi lequel on note une forte proportion de faune, conservant parfois des connexions partielles (Période 2b1). À sa base s'observe un premier niveau moins chargé en faune (Période 2b2). Plusieurs fosses sont associées au niveau le plus récent, dont une, fouillée en 2010, a livré de nombreux restes de faune et en particulier deux crânes de bovidés déposés dans sa partie inférieure.

Ces caractéristiques évoquent un espace extérieur. En outre, une partie du mobilier suggère l'existence dans les environs immédiats d'activités de boucherie mais aussi de métallurgie.

Les deux états successifs du bâti peuvent être datés respectivement de 60/50 – 40/30 (période 2b1) et 40/30-20/15 a.C. (période 2b2). Le mobilier céramique de la période trahit une évolution nette par rapport aux horizons antérieurs.

Il se caractérise par la présence exclusive, dans un premier temps (2b1), de céramique à vernis noir parmi la céramique fine importée. À noter également que les deux catégories de campanienne "universelles" coexistent mais que la campanienne B (Camp-B 1, B5 et B7) (fig. 10, n°2-4) semble prendre le pas sur la campanienne A (Camp-A5, A27Bb) (fig. 10, n°1). Ce basculement des proportions de campanienne A et B se retrouve dans d'autres contextes régionaux surtout datés à partir du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. a.C. Ne se maintiennent en fin de période (2b2) que les campaniennes B-oides (Camp-B5) alors que commencent à se diffuser les premiers vases en sigillée italique (Sig-it 1.1, Sig-it 10.1) et pré-sigillées (Pre-sigga 10, 30 et 190). Quelques fragments de bols en paroi fine accompagnent ce lot.

Les céramiques de cuisine importées ont tendance à se développer et occupent une place significative dans le vaisselier en fin de période. Ainsi, les plats à enduit rouge pompéien se signalent pour la première fois dans ces contextes (fig. 10, n°5). Pour leur part, les productions communes italiennes se développent avec en particulier une *olla* et plusieurs couvercles.

La vaisselle tournée régionale continue à jouer un rôle prépondérant. Elle comprend un assortiment diversifié de formes. Les vases hauts associent des pots à panse médiane (fig. 10, n°6-8) mais aussi des vases à panse globulaire (fig. 10, n°9). À noter également la présence de pots carénés (fig. 10, n°10). Les formes basses comprennent surtout des écuelles à bord épaissi (fig. 10, n°14-15). Les jattes carénées évoluent avec l'apparition de modèles de petite taille à carène marquée. De même, les écuelles à bord à replat interne gagnent en importance durant cette période (fig. 10, n°11-13). Il en va de même des imitations de céramique campanienne avec des exemplaires de type Camp-A5, A36 et A27. Des faisselles (fig. 10, n°16) et des couvercles (fig. 10, n°17) mais également une cruche sont également à noter.

Le répertoire de la céramique modelée se maintient avec surtout des pots (fig. 10, n°18-19), des écuelles (fig. 10, n°20) et des couvercles (fig. 10, n°21). On doit remarquer que les techniques de fabrication se diversifient avec l'apparition de productions particulières "à l'éponge", quelquefois agrémentées de décors polis (croisillons...).



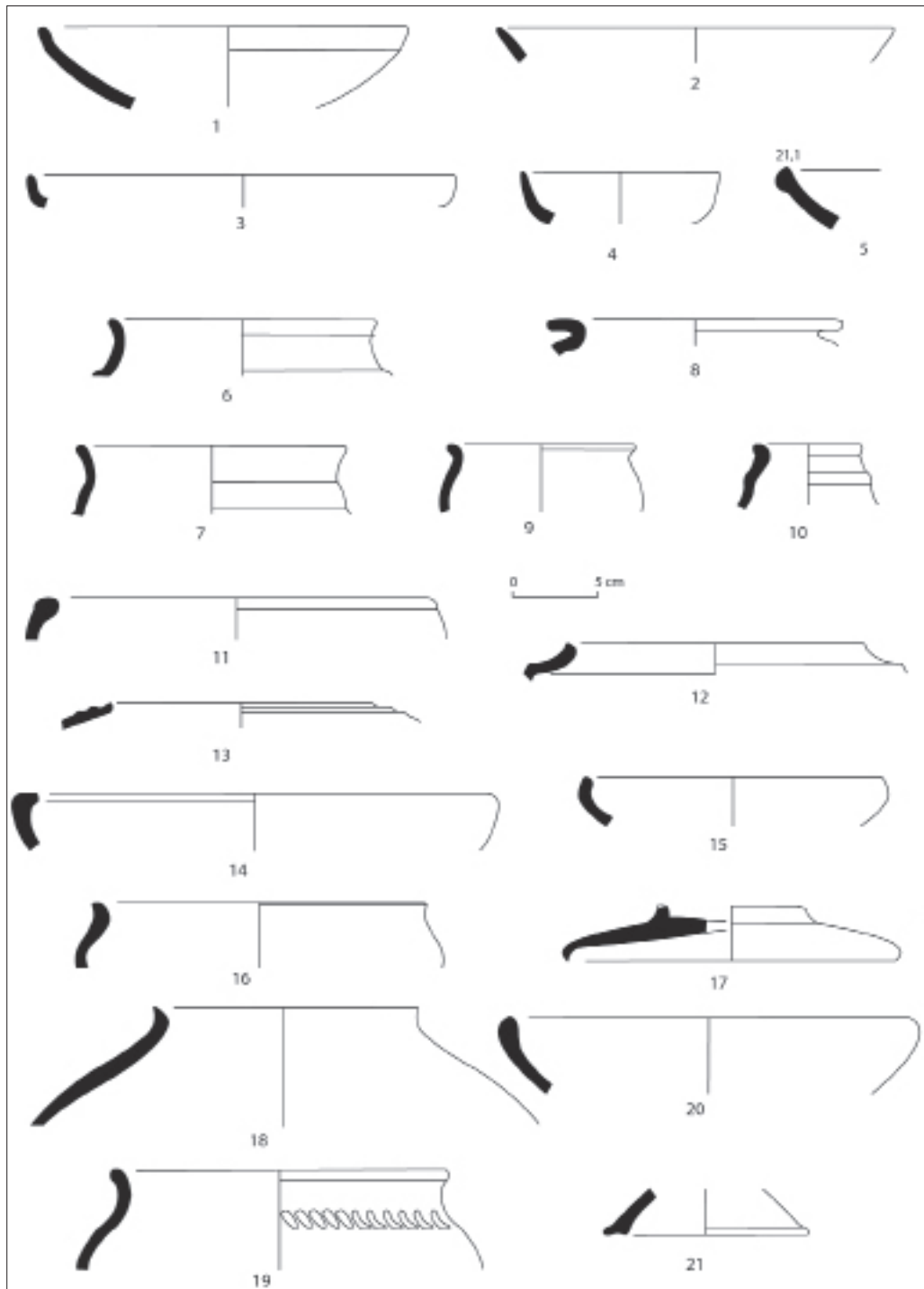


Fig. 10. Mobilier de la période 2b1.

Le faciès amphorique apporte des éléments de chronologie complémentaire. Ainsi, la part des conteneurs de type Dressel 1A régresse encore au profit des Dressel 1B durant la période 2b1. Mais on doit surtout souligner en fin de période le développement des amphores de Tarraconnaise qui représentent désormais presque un tiers du lot (période 2b2). Dans ce groupe, les Létaniennes 1 surclassent nettement les Pascual 1. Ce type d'assemblage a déjà été observé sur quelques autres sites de la région comme à Vieille-Toulouse où il peut être daté du troisième quart du 1<sup>er</sup> s. a.C.<sup>11</sup> Enfin, signalons en dernier lieu que l'estampille *SERVILI* sur Létanienne 1 n'est jusqu'à présent attestée qu'à Badalona dans un contexte des années 40 a.C.

La plupart des objets découverts appartiennent à l'état le plus récent (Période 2b2). Mais seule une poignée donne des indications chronologiques exploitables.

Une seule fibule, de type Feugère 5a37, figure dans ce lot. Sa datation s'échelonne des années 140/125 à 50 a.C. Une pièce plus rare provient d'une fosse (FS1263). Il s'agit d'une probable barrette de suspension d'épée, qui appartient à une série datée par ailleurs entre 50 et 30 a.C. ou plus généralement de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. a.C.

Les monnaies issues de cet horizon comprennent deux exemplaires de type Sotiate "à la louve" et un de type Nitiobroge à légende EΦE, circulant surtout au milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C. dans la région<sup>12</sup>.

La période 2 correspond à une étape d'occupation intense du plateau. Les éléments à notre disposition permettent d'évoquer une organisation rationnelle de l'espace au moins à l'échelle du versant sud. En témoignent, entre autres, le système de terrasses, sa régularité et l'existence de dessertes (voies), encore en cours d'étude. La fouille devrait livrer dans les années à venir des informations complémentaires sur le parcellaire, le système d'assainissement et l'organisation spatiale de la zone étudiée.

## LA FIN DE L'OCCUPATION : LES MAISONS D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

Le site de la Sioutat s'était jusque-là signalé surtout par les vestiges d'un bâtiment antique, partiellement dégagé dans les années 1960<sup>13</sup>. Mais les fouilleurs considéraient alors que les niveaux avaient été entièrement bouleversés par l'action de l'érosion mais aussi des récupérateurs au XVIII<sup>e</sup> s. Les maçonneries observées ont, dès lors, été interprétées comme appartenant à une villa datée du 1<sup>er</sup> s. p.C., nos prédécesseurs s'interrogeant tout de même sur la raison d'être de ce bâtiment sur un site "qui ne paraît pas destiné à lui servir de cadre"<sup>14</sup>. Plus récemment cette interrogation a laissé place à l'idée que l'édifice pourrait correspondre à un établissement rural<sup>15</sup>.

Ce dossier a été repris dans le cadre des recherches actuelles qui ont permis de progresser dans la connaissance du contexte d'implantation, de la chronologie et de l'architecture des structures antiques<sup>16</sup>. La fouille a révélé l'existence de deux bâtiments partiellement contemporains, dont le plus ancien était jusqu'alors inconnu (fig. 11).

### Le Bâtiment 2

Les recherches ont progressivement révélé le plan d'un édifice situé en périphérie ouest de celui mis au jour en 1962. Il a subi une intense érosion qui a fait disparaître la quasi-totalité des sols ; les murs ne sont plus conservés qu'en fondation. L'amorce de l'élévation n'a été épargnée que très ponctuellement. Elle est constituée

11- Benquet & Gardes 2008.

12- Callegarin 2009.

13- Cantet & Péré 1963a et b.

14- Cantet & Péré 1968.

15- Lapart & Petit 1993, 37.

16- Gardes *et al.* à paraître.

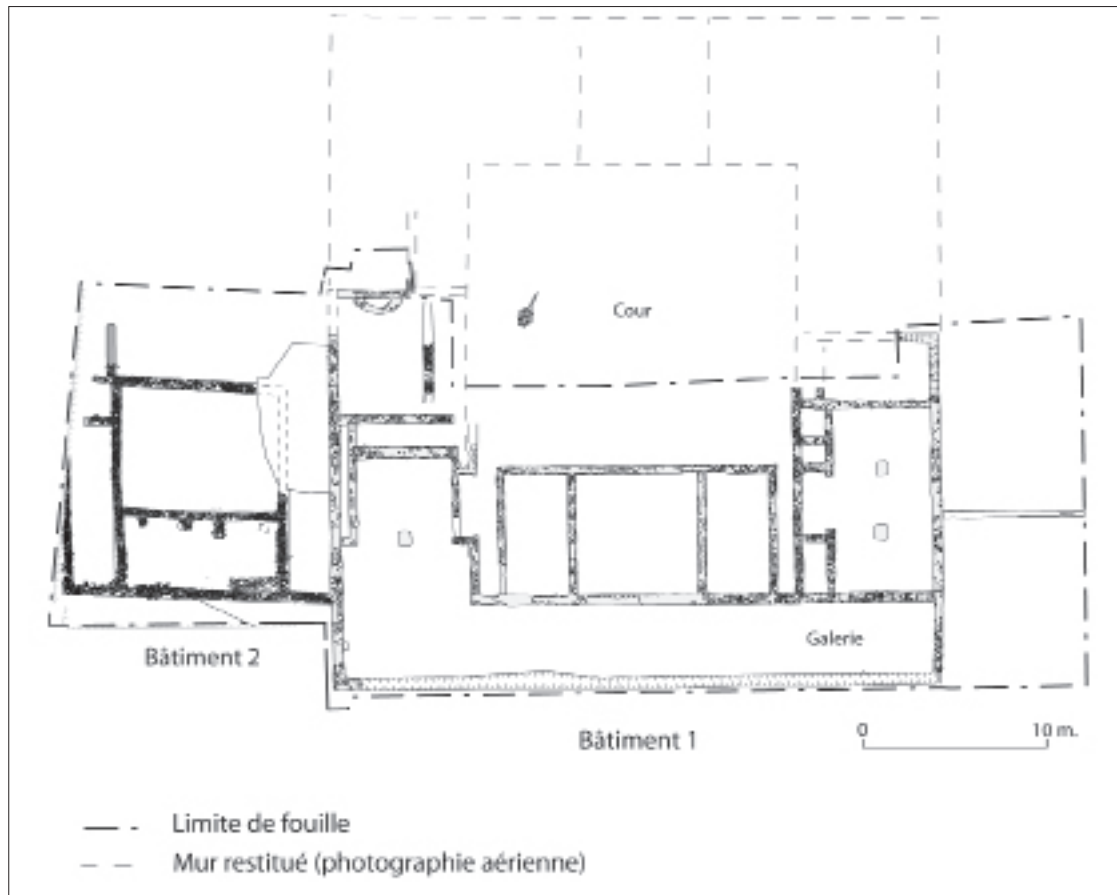


Fig. 11. Plan des vestiges de la période 3.

d'un assemblage de grosses pierres plates liées au mortier et pourrait correspondre à une assise de réglage supportant un mur de terre disparu (pisé ?, pans de bois ?). Les structures construites ont été installées sur un remblai de préparation qui sert d'assise à un sol de travail conservé par lambeaux.

Nous disposons désormais du plan pratiquement complet de l'édifice. Cependant, sa partie est a été partiellement détruite par une excavation réalisée dans les années 1960 et l'érosion pourrait avoir fait disparaître des structures côté nord. Dans son état actuel, la construction se présente comme un espace rectangulaire de 17,1 sur 13,45 m. Elle s'organise semble-t-il à partir d'une cour centrale de 10,8 sur 7,6 m, encadrée sur trois côtés par des pièces oblongues. Celle de l'ouest est compartimentée et mesure 11 m sur 3,3 m. Au sud se développe une pièce rectangulaire de 4,7 x 10,6 m. Elle recèle un massif de pierres sèches qui pourrait correspondre à la base d'un escalier.

Le plan de l'édifice peut désormais permettre de mieux cerner son affectation. L'hypothèse d'une dépendance à caractère rustique, un temps envisagée, peut ainsi être écartée tant pour des raisons chronologiques que typologiques. En revanche, les arguments en faveur d'un bâtiment à vocation résidentielle apparaissent désormais solides. Tant sa structure modulaire que son organisation interne renvoient, en effet, aux maisons à cour de tradition méditerranéenne. Nous aurions donc affaire ici à une des premières manifestations de l'architecture domestique italique dans la province d'Aquitaine.

## Le Bâtiment 1

Le bâtiment le plus vaste avait déjà été partiellement fouillé dans les années 1960 et son plan complet révélé par un cliché aérien en 1987. La fouille en cours ne concerne que sa partie sud.

Les conditions d'implantation du bâtiment dans la pente ont été étudiées à travers une analyse combinant approche archéologique et architecturale. Les indices rassemblés permettent de penser que la construction s'étagait sur plusieurs niveaux pour compenser le pendage du versant. Ainsi, les pièces situées au sud possédaient très probablement un niveau de circulation surélevé et un réduit sous étage, aveugle mais probablement fonctionnel, doté d'un sol rustique, suivant le pendage.

Les principales caractéristiques de l'édifice peuvent désormais être fixées<sup>17</sup>. Il s'inscrit dans un quadrilatère relativement régulier de 40 m de côté environ et présente une cour centrale sur laquelle donnent quatre ailes latérales, occupées par une série de pièces en enfilade. Le bâtiment est agrémenté côté sud par une galerie extérieure, accessible côté ouest à partir d'un corridor donnant sur la cour centrale, à travers un seuil identifié dans les années 1960. La cour est à peu près carrée. L'aile sud est constituée de trois pièces de grande extension. Pour sa part, l'aile orientale est occupée par au moins deux salles, dont seule la plus au sud a été explorée en 2008 et provisoirement interprétée comme un espace de service. Les données sur l'aile ouest sont également encore très partielles. La seule pièce dégagée entièrement s'inscrit dans un quadrilatère très régulier. Au-delà vers le nord, le corps de bâtiment est divisé en deux espaces dont les limites n'ont pas encore été reconnues. Enfin, l'aile nord n'est documentée qu'à travers un cliché aérien, qui révèle l'existence d'une série d'au moins trois pièces.

Aucun sol de circulation n'a été identifié en raison de l'impact de l'érosion mais des éléments hors-contexte témoignent de l'apparat de la demeure avec d'innombrables tesselles blanches et noires et des fragments de sols en béton de chaux. Les enduits peints découverts dans les années 1960 témoignent également de la qualité de la décoration intérieure. Ils appartiennent à au moins une dizaine de panneaux dont plusieurs figuratifs (architectures en trompe-l'œil, Dionysos ou chasseur,...), formant un ensemble encore exceptionnel en Gaule, tant par son iconographie que par sa chronologie<sup>18</sup>.

Un abondant mobilier peut être rapporté à cette période même s'il n'est pas possible de distinguer chronologiquement les bâtiments 1 et 2.

De nouvelles formes de sigillée italique font leur apparition. Il s'agit d'une assiette Sig-it 5-1 (-30/-15) et surtout d'un bol de type Sig-it 14-1 (fig. 12, n°1), quasiment entier, daté entre -15 et -1. Il en va de même des pré-sigillées qui se signalent, en dehors d'assiettes Pre-sigga 10, par des bols Pre-sigga 20.

Un bord de gobelet à décor guilloché de type Par-fin 2 figure également dans ce lot (fig. 12, n°2). Sa datation couvre assez largement les trois derniers quarts du I<sup>er</sup> s. a.C.

Les céramiques communes importées gagnent en importance pour atteindre 2,20 % des individus. On observe peu de changements dans la représentation des différentes catégories. Le répertoire de la céramique commune italique semble néanmoins se diversifier et comprendre désormais des vases spécifiques aux préparations culinaires méditerranéennes, au premier rang desquels les caccabus Com-it 3c (100-1 a.C.), jusqu'alors inconnus en Gascogne et peu diffusés dans le Toulousain. Les patina sont également représentées par des exemplaires de type Com-it 6c, également pour la première fois attestés dans le Gers. En revanche, ces récipients se signalent dans le Toulousain dès la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. et connaissent une grande vogue au I<sup>er</sup> s. a.C. Un couvercle Com-it 7a (200 a.C.-50 p.C.), sans grand intérêt chronologique, complète la série. La chronologie de cet

17- En l'état actuel des recherches, ce bâtiment présente tous les caractères d'une domus.

18- Cantet & Péré 1963b, 1963c ; Barbet 1983, 111-130 ; Baldassarre *et al.* 2006, 117-118.

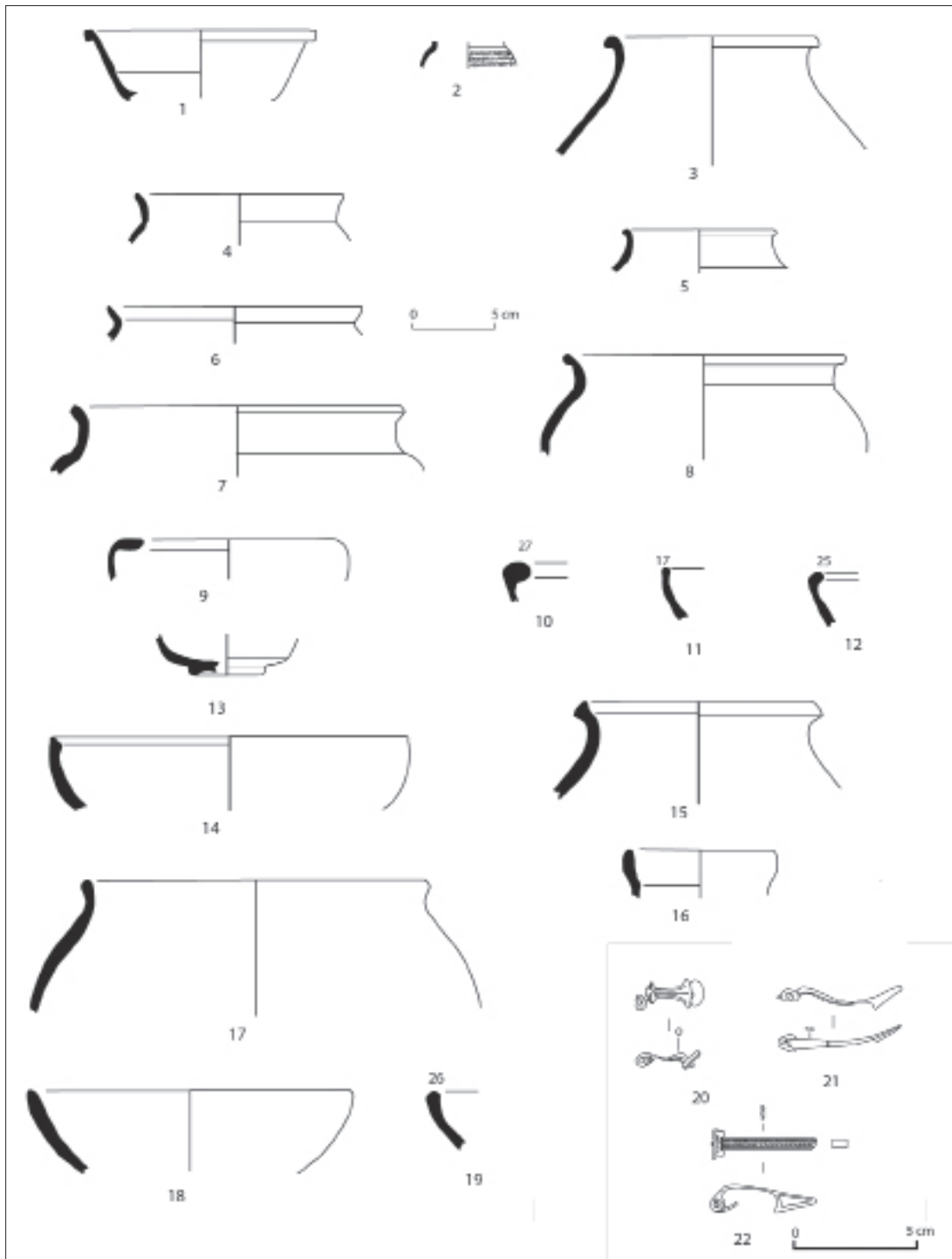


Fig. 12. Mobilier de la période 3.

ensemble peut être précisée grâce à la présence d'un mortier calcaire de type CL-REC 21. La datation assignée à ce modèle s'étale du dernier quart du I<sup>er</sup> s. au début du II<sup>e</sup> s. p.C.

Quelques tessons témoignent du maintien des productions à enduit rouge pompéien. Le plat R-pomp 1, diffusé tout au long du I<sup>er</sup> s. a.C., est ici accompagné d'un plat R-POMP 13, d'époque augustéenne.

À noter, en dernier lieu, le développement des productions sableuses, attestées seulement par des fragments de bords indéterminés et quelques fonds annulaires. Un bord de marmite proche du type Com-it 6b est également à signaler. Les caractéristiques techniques d'une partie de ces fragments suggèrent une attribution à l'atelier de Bram, en activité à partir de 40 a.C.

Parmi les productions communes tournées, les céramiques locales continuent à jouer un rôle prééminent. Le registre des formes évolue peu par rapport à la phase antérieure. Parmi les vases hauts, les pots à panse ovoïde occupent une place prépondérante (fig. 12, n°4-6). Les pots carénés sont beaucoup plus rares (fig. 12, n°7). Les formes basses sont nettement dominées par les écuelles à lèvre épaissie (fig. 12, n°10-12) ; les jattes à rebord plat interne (fig. 12, n°9) surclassent les modèles à carène médiane (fig. 12, n°8). La continuité s'exprime également à travers la présence de vases inspirés du répertoire de la campanienne A (A5 ou A36). Des imitations de campanienne B font leur apparition comme en témoigne un fond de tasse de type Camp-B3 (fig. 12, n°13). Cette forme se retrouve dans des contextes de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. a.C., voire augustéens à Lectoure<sup>19</sup> et Toulouse (puits PT267, inédit). Un gobelet imité du *kalathos* ibérique fait également partie du lot. À noter enfin la présence d'une cruche pansue dont le modèle se retrouve dans des contextes augustéens précoces du Toulousain<sup>20</sup> (fig. 12, n°3). Les faisselles à fond conique et des couvercles, de formes diverses, n'appellent, en revanche, pas de commentaires particuliers.

Les productions non tournées jouent encore un rôle important. Le répertoire typologique se limite à des écuelles (fig. 12, n°18-19), des couvercles et surtout des pots (fig. 12, n°15-17), quelquefois décorés au peigne.

Des signes d'évolution ressortent de l'étude des amphores. Différents types d'amphores sont attestés. Ainsi, les amphores Dr 1 sont définitivement marginalisées et peuvent même être globalement considérées comme résiduelles. Le marché semble désormais accaparé par les conteneurs tarraconnais et le fait marquant de la période réside dans la forte représentation des Pascual 1 au détriment des Léétaniennes 1. Ce phénomène a déjà été observé sur d'autres sites régionaux, où les Léétaniennes disparaissent avant le changement d'ère.

La collection d'objets de la période 3 compte une quinzaine de pièces. Parmi celles-ci se distinguent 8 éléments susceptibles de donner des indications chronologiques.

Les fibules comprennent une majorité d'exemplaires de Nauheim, résiduelles ou plus probablement utilisées sur la longue durée. En revanche, trois autres types sont propres à la période. Il s'agit tout d'abord d'une pièce de type Feugère 10.a1 (fig. 12, n°20) dont la datation oscille entre 75 a.C. et le début de l'époque augustéenne. La même chronologie s'applique à une variante du type Feugère 6 (fig. 12, n°21). Enfin, une fibule à arc décoré d'incrustations de plomb ou d'argent complète le lot (Feugère 14a) (fig. 12, n°22). Une datation comprise entre 10 a.C. et 30 p.C. peut être assignée à cet objet.

Une bague formée d'un fil enroulé appartient à un type connu sur différents sites de Gaule interne. Elle est attribuable à une période assez large, comprise entre la fin du II<sup>e</sup> s. et 20/10 a.C.

Enfin, la seule monnaie recensée dans ce contexte est un denier d'Auguste datable à partir de 10 a.C.

La datation proposée à partir des mobiliers recueillis depuis 2007-2008 apparaît très solide. Ainsi la construction ne peut être située postérieurement à la fourchette -20/-15 - + 10.

19- Larrieu-Düler 1973.

20- Vidal 2002, 186.

La présence de ces édifices sur le plateau soulève de nombreuses questions, du point de vue de leur filiation mais aussi de leur statut réel.

Le plan du Bâtiment 1 manifeste, jusque dans certains détails, une grande servilité vis-à-vis des modèles méditerranéens contemporains. Ce type de plan se diffuse très tôt dans les zones limitrophes de la *Provincia* et surtout de la Tarraconnaise. Au-delà de l'arc méditerranéen les mentions se raréfient<sup>21</sup> mais on doit tout de même citer les exemples emblématiques de Bibracte<sup>22</sup>, Lyon<sup>23</sup> ou Le Magdalensberg, en Autriche.<sup>24</sup>

La vocation de l'édifice de La Sioutat n'est pas encore complètement éclaircie. L'hypothèse d'une villa rurale, évoquée par certains chercheurs, peut désormais être remise en cause, si l'on prend en compte le choix du site, les difficultés d'approvisionnement en eau et l'absence pour l'instant de bâtiments d'exploitation. Autre argument : les vestiges antiques couvrent une bonne partie de l'emprise du plateau. Ce bâtiment pourrait donc voir le jour dans un environnement "urbain". Dans ces conditions quel statut lui accorder ? On peut d'ores et déjà le mettre en relation avec un personnage ou une famille influente et imprégnée de culture latine. La question de l'origine et surtout du rang social du propriétaire se pose donc avec acuité : membre de l'élite indigène romanisée ou cadre de l'administration romaine installé en Gascogne ?

## ROQUELAURE-LA SIOUTAT, AGGLOMÉRATION DES AUSQUES

À l'issue de quatre années de recherche, les principales caractéristiques du site de La Sioutat commencent à se dessiner. Au-delà, il est déjà possible de proposer quelques pistes de recherche pour évoquer son statut politique et territorial au sein de la cité des Ausques.

### Éléments de définition

Rappelons tout d'abord que le site occupe une position topographique remarquable à cheval sur les vallées du Talouch et du Gers et offre un point de vue panoramique sur l'ensemble de la région.

Un autre élément à considérer est la présence d'un rempart. Malheureusement ce dernier n'est plus matérialisé que par un fossé et un talus très dégradé et sa chronologie reste encore incertaine. Ses caractéristiques pourraient néanmoins le faire remonter au Premier âge du Fer et ce, même s'il a pu subir un réaménagement à la fin de l'âge du Fer.

Il s'agit, ensuite, d'un site de grande extension, dont l'emprise couvre plusieurs hectares dès l'origine. On peut même désormais assurer qu'il se développait en dehors des limites du plateau sur une grande partie du coteau sud, comme en témoignent les ramassages régulièrement réalisés depuis 1998. La nature de cette occupation extra-muros reste à préciser mais la mise en évidence récente de structures en place, dont un probable sol sur radier de tessons d'amphores, suggère l'existence d'une zone d'habitat relativement structurée.

Les recherches récentes ont apporté quelques éléments de réflexion sur la dynamique d'occupation du site. Contrairement à ce que l'on pensait, une partie de l'établissement a échappé à l'érosion et les niveaux s'étagent du Premier âge du Fer au I<sup>er</sup> s. p.C. Aucun hiatus n'est également apparu excepté peut-être pour les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. Néanmoins, un mobilier conséquent appartenant à cette période a été identifié hors-stratigraphie et la fouille planimétrique n'a pour l'instant concerné qu'une très faible partie des niveaux antérieurs aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C.

21- Paunier *et al.* 2002.

22- Meylan 2005.

23- Desbat 2004.

24- Gassner *et al.* 2003, 67.

La question de la structuration du site aux différentes périodes d'occupation peut désormais être abordée à partir d'éléments tangibles, excepté pour le Premier âge du Fer dont les vestiges n'ont encore été qu'effleurés. L'aménagement du versant sud en terrasses successives témoigne d'un projet urbain, concerté et de grande ampleur, visant à exploiter au mieux les potentialités du terrain. Les différents replats étaient semble-t-il desservis par des voies, pour l'instant sommairement repérées. Une fois mises en place ces terrasses ont fait l'objet d'un entretien régulier puis d'une réforme partielle dénotant l'ancrage dans le temps du découpage initial. Les constructions présentent également une orientation générale qui sera respectée jusqu'à la fin de l'occupation du site.

De plus, les données à notre disposition pour le versant sud du plateau permettent de qualifier l'occupation de dense dès le Premier âge du Fer. En effet, la plupart des sondages ont révélé des structures en place et un abondant mobilier couvrant la plupart du temps l'ensemble du spectre chronologique. Le diagnostic est confirmé par la fouille réalisée sur le versant sud où les vestiges rencontrés laissent supposer un maillage de constructions relativement serré, au moins dès la fin de l'âge du Fer. La masse de mobilier récolté depuis 2008, alors même que la fouille est en cours (plus de 44 000 tessons pour 900 m<sup>2</sup> d'emprise), témoigne également de l'intensité de l'occupation.

Le statut des habitants de La Sioutat et leur domaine d'activité peuvent être approchés à partir de l'étude du mobilier et de certains vestiges. Ainsi, une série d'objets rend compte de la présence d'une partie des élites ausques sur le site. Il s'agit en particulier d'un bracelet à décor pastillé et d'une fibule à disques pour l'articulation Premier-Second âge du Fer ainsi que d'une attache moulée et d'un élément de char d'apparat pour la fin de l'âge du Fer. Le même constat peut être fait à partir de l'étude architecturale des bâtiments augustéens. Les techniques de construction mises en œuvre et la nature des aménagements intérieurs, tout autant que leur précocité, désignent clairement le ou les propriétaires comme des membres parmi les plus éminents de la communauté.

Enfin, l'établissement apparaît comme largement ouvert sur l'extérieur et parfaitement inséré dans les dynamiques culturelles à l'œuvre dans la vallée de la Garonne à partir du VI<sup>e</sup> s. a.C. En témoignent le petit mobilier mais aussi et surtout la vaisselle qui relève clairement du faciès péri-garonnais, toutes périodes confondues. En outre, même s'il est difficile à estimer pour le Premier âge du Fer, le poids du site dans l'économie régionale apparaît majeur à partir du II<sup>e</sup> s. a.C. Il correspond, en effet, à un foyer de consommation de produits agricoles (céréales, viandes, peaux...) mais aussi de biens exogènes au premier rang desquels le vin italique, puis tarraconnais. De plus, il devait abriter des activités de production et au moins des ateliers de métallurgistes (scories de fer et déchets de la fenêtre 1). Mais le poids de l'artisanat dans les activités économiques de l'agglomération est encore difficile à mesurer en l'absence, pour le moment, de structures de production dans l'emprise de fouille. En dernier lieu, ces caractéristiques laissent penser que le site assumait un rôle de marché de redistribution de portée au moins micro-régionale.

Malgré l'état d'avancement de la fouille, les données à notre disposition permettent déjà de définir le site de La Sioutat comme une agglomération dès le Premier âge du Fer. Mieux, dans l'ensemble des secteurs où la sédimentation a échappé à l'érosion, on peut considérer l'occupation comme très dense. Mais le caractère urbain du site, au sens technique du terme, ne semble pour l'instant avéré qu'à partir du II<sup>e</sup> s. a.C.



## La Sioutat et les agglomérations protohistoriques du Sud-Ouest

Même si le site de La Sioutat a bénéficié d'un investissement archéologique plus important, d'autres établissements peuvent être définis comme des agglomérations dans cet extrême Sud-Ouest français. Nous nous en tiendrons ici aux principaux sites de la fin de l'âge du Fer actuellement connus dans l'est aquitain : Auch<sup>25</sup>, Éauze-Esbérous<sup>26</sup>, Lectoure<sup>27</sup> et Sos<sup>28</sup> (fig. 13)<sup>29</sup>.

Ces gisements occupent des positions privilégiées, à savoir un secteur de moyenne vallée (Gélise à Éauze et Sos, Gers à Auch et Lectoure) et se détachent par une situation très dominante dans le cas de Sos, Éauze et Lectoure. La topographie de la ville basse d'Auch semble contredire ce constat. Toutefois, on doit noter que le site se développe au croisement de deux importants axes de circulation, certainement déjà en activité à la fin de l'âge du Fer, à savoir la voie de la Peyrigne et la liaison intérieure Bordeaux-Toulouse.

En second lieu, qu'ils procèdent d'une extension à partir d'un noyau existant ou d'une création *ex-nihilo*, ces établissements se distinguent nettement par des surfaces 3 à 30 fois supérieures à celles des autres habitats

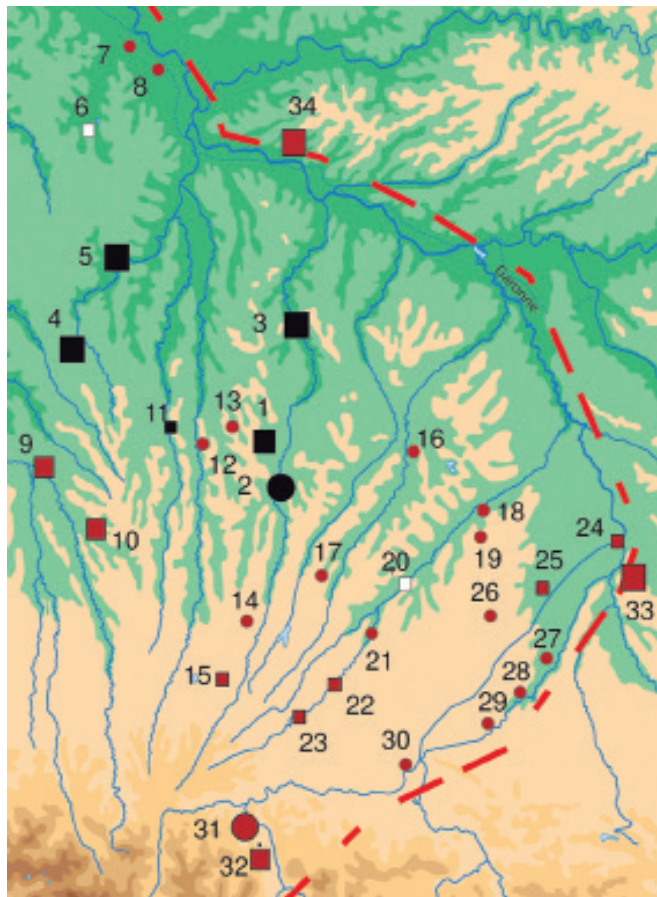


Fig. 13. Les agglomérations de la Gascogne centrale à la fin de l'âge du Fer : carrés : agglomérations de hauteur (grands : principales, petits : secondaires), cercles : agglomérations de plaine (grands : principales, petits : secondaires).

1. La Sioutat (Roquelaure, 32).
2. Auch (32).
3. Lectoure (32).
4. Esbérous-Higat (Éauze, 32).
5. Sos-en-Albret (47).
9. Latran (Pouydraguin, 32).
10. Murailé (Tourduin, 32).
11. Saint-Jean-de-Castex (Vic-Fezensac, 32).
12. Saint-Jean-Poudge (32).
13. Puntis (Jegun, 32).
14. Samaran (32).
15. Castet-Sarrasi (Larroque-Magnoac, 32).
16. Touget (32).
17. Simorre (32).
18. La Gravette (L'Isle-Jourdain, 32).
19. En Bidon (Auradé, 32).
20. Galane (Lombez, 32).
21. Saint-Roch (L'Isle-en-Dodon, 31).
22. Piroque (Saint-Plancard, 31).
23. Saint-Martin (Lespugue, 31).
24. Ancely (Toulouse, 31).
25. Saint-Clar (31).
26. Rieumes (31).
27. Sabatouse (Longages, 31).
28. Carbonne (31).
29. Saint-Cizy (Cazères, 31).
30. L'Escalère (Saint-Martory, 31).
31. Saint-Bertrand (31).
32. Cap des Pènes (Montsérié, 65).
33. Vieille-Toulouse (31).
34. Agen (47).

25- Bach & Gardes 2001-2002 ; Gardes 2011.

26- Gardes sous presse.

27- Lariou-Düler 1973 ; Gardes & Colléoni 2007 ; Le Dreff 2009.

28- Lambert 1990.

29- Gardes 2001 ; Gardes 2002 ; Gardes & Colléoni 2007.

connus. Ainsi, le site de Sos couvre une surface de l'ordre de 17 ha intra-muros, auxquels s'ajoutent au moins 10 ha d'occupation extérieure. L'établissement d'Esbérous à Éauze atteint quant à lui 22 ha, voire près de 30 si l'on tient compte des traces d'occupation repérées au pied du promontoire nord. Avec l'agglomération d'Auch, nous nous situons dans le même ordre de grandeur avec entre 20 et 25 ha minimum. Une incertitude persiste sur l'extension de Lectoure, à moins que l'existence d'un double fossé, au quartier de La Boire<sup>30</sup>, soit avérée. Dans cette hypothèse, la superficie potentielle du site pourrait être estimée à 60 ha.

Un autre phénomène marquant réside dans l'adoption, dans le cas des sites de hauteur, de systèmes défensifs perfectionnés et de la recherche d'une certaine monumentalisation<sup>31</sup>. L'évolution touche les tracés avec la généralisation des structures curvilinéaires pour barrer les éperons (Sos, Éauze-Esbérous). Mais les changements se traduisent surtout par la "massification" des ouvrages fortifiés. Il en va ainsi de sites d'éperons de Sos ou Éauze où de très larges fossés précèdent des levées de terre établies respectivement sur 650 m et 400 m de long. Les hauteurs enregistrées sont supérieures à 6 m, hors fossé, pour une largeur comprise entre 10 et 20 m. de large à la base. D'autres signes témoignent d'une plus grande indépendance par rapport aux lignes du relief. Ainsi, la fortification d'Esbérous réunit deux plateaux successifs en franchissant un vallon intermédiaire.

Bien que la prudence soit de rigueur faute de fouilles extensives, il semble que ces sites soient organisés en "quartiers" ou en zones d'activités spécialisées. Ce phénomène ressort clairement des exemples d'Esbérous (Éauze), Auch et Sos. À Éauze, autour des zones résidentielles situées au cœur des deux plateaux formant l'oppidum ont été observés des secteurs à vocation artisanale, matérialisés par des déchets de production (scories de fer et de bronze, gouttes de verre). Plusieurs gros fragments de soles et des éléments de parois de four ont, en outre, été relevés au pied de l'oppidum, sur l'autre rive de la Gélise (lieu-dit Esplavis). La concentration apparaît encore plus évidente à Sos où une dizaine de fours de potiers a été relevée en deux points situés à l'avant du rempart. À Auch, des fours ont été repérés dans les années 1960 dans le quartier de Mathalin ; les recherches récentes ont également révélé une importante zone de production sur la terrasse dominant le Gers<sup>32</sup>. La documentation est moins étoffée en ce qui concerne Lectoure mais on note tout de même qu'un four de potier a été identifié en périphérie de l'habitat<sup>33</sup>.

La stabilité de l'occupation dans le temps constitue un troisième élément distinctif. À Sos, un sondage a permis de mettre en évidence une puissante stratigraphie du Bronze final et du Premier âge du Fer dans les limites de l'espace fortifié. Bien que hors-stratigraphie, des vestiges du Premier âge du Fer sont signalés, ainsi que quelques éléments pouvant témoigner d'une phase de transition avec les derniers temps du Second âge du Fer à Éauze. La question se pose différemment à Lectoure étant donné le faible développement des recherches dans le centre historique. Néanmoins, la céramique grossière et les tessons "à décor de zigzags et de perforations", récoltés par Camoreyt<sup>34</sup>, pourraient également se rapporter au Premier âge du Fer. La nature de l'occupation antérieure n'est souvent pas connue mais il est certain qu'elle ne couvrait qu'une faible partie de l'espace postérieurement occupé par l'agglomération pré-augustéenne. Mais le rôle central de ces agglomérations se déduit surtout de leur transformation en *vicus* (Sos) ou en chefs-lieux de cités à l'époque romaine (Auch, Lectoure) ou de la création d'un chef-lieu dans leur environnement immédiat comme en témoigne Éauze.

D'autres caractéristiques peuvent compléter la définition de ces établissements comme la qualité et la diversité des éléments de culture matérielle relevés sur ces sites. Ainsi, par exemple, ils ont livré à eux seuls plus d'amphores italiques en nombre d'individus que tous les autres sites de la zone réunis<sup>35</sup>. Cette remarque s'applique également à la céramique à vernis noir et au numéraire hors trésors.

30- Camoreyt 1897, 20.

31- Gardes 2009.

32- Gardes 2011.

33- Larrieu-Düler 1973, 61-63.

34- Camoreyt 1897, 138 et 142.

35- 320 individus minimum à Lectoure, plus de 300 à Éauze et au moins 200 à Auch.

Ce rapide survol des données disponibles soulève une série de questions sur la place de ces sites dans la problématique du processus d'urbanisation des sociétés protohistoriques en Europe. La région se situe, en effet, à la charnière des espaces méditerranéens et continentaux, dont on a souvent voulu opposer les traditions culturelles alors qu'une partie des divergences relevait peut-être de l'incompatibilité des traditions... de recherche.

En Europe moyenne, la question des agglomérations se confond très largement avec celle des oppida. Mais on se doit d'observer que la plupart des synthèses sur le sujet ignorent totalement l'espace aquitain et que la limite du "phénomène" est souvent justement placée au niveau de la Garonne. Dans quelques rares publications le site de Sos fait tout de même exception, au prétexte qu'il serait cité comme "oppidum" par César<sup>36</sup>. Pourquoi donc les sites aquitains, mais aussi méditerranéens, seraient exclus de la liste ? Pour répondre à cette question, il est utile de revenir sur la définition du terme *oppidum* par les archéologues<sup>37</sup>. La taille apparaît de loin comme le critère le plus important avec des valeurs minimales fixées, selon les auteurs, entre 10-15 et 50 ha ; la présence d'un rempart massif est également considérée comme un caractère discriminant. Mais ces conditions sont réunies sur la totalité des sites aquitains décrits plus haut, excepté Auch qui est un site ouvert ! De même, en contexte plus méditerranéen – i.e. future Narbonnaise –, des agglomérations antérieures à la conquête romaine comme Toulouse et Nîmes répondent parfaitement à ces critères.

En réalité, le problème trouve son origine dans le fait que ces éléments de définition ne s'appliquent qu'aux sites appartenant à une aire celtique artificiellement prédéfinie et malheureusement trop souvent confondue avec la culture laténienne. Pire, par un curieux effet en retour, ces oppida en sont venus à caractériser cette entité culturelle ("culture des oppida"). Pourtant, J. Collis avait montré en son temps les limites de l'assimilation entre Celtes, culture celtique et culture laténienne<sup>38</sup>. Au bilan, on ne peut faire des oppida un marqueur spécifiquement celte ou laténien ; l'émergence de vastes agglomérations fortifiées ou non au II<sup>e</sup> s. a.C. apparaît au contraire comme un phénomène propre à une grande partie de l'Europe occidentale.

### Réflexions et hypothèses autour du statut territorial de La Sioutat

La question de la place du site de La Sioutat dans l'organisation politique et territoriale de la cité des Ausques mérite d'être posée et ce, même si l'état de la documentation impose une certaine prudence<sup>39</sup>. À cette fin, il est nécessaire de prendre de la hauteur et de considérer l'ensemble des sites protohistoriques recensés à l'échelle de la moyenne vallée du Gers<sup>40</sup>. Dans cet espace, correspondant au cœur de la future cité romaine, un seul autre site d'importance comparable peut être rapproché de celui de La Sioutat : l'agglomération d'Auch. La confrontation des données issues de ces deux sites permet de proposer un premier schéma d'évolution, avec une marge d'incertitude que les recherches actuelles pourront peut-être réduire<sup>41</sup>.

Au Premier âge du Fer, le site de la Sioutat correspond à l'agglomération la plus vaste connue dans un rayon d'au moins 30 km. C'est, de plus, le seul établissement fortifié de cette époque dans le secteur. Il assume donc probablement un rôle politique à l'échelle du territoire.

La situation semble évoluer à partir du II<sup>e</sup> s. a.C. avec l'apparition de l'agglomération d'Auch, créée *ex nihilo* à 9 km de distance et qui dès lors coexiste avec celle de La Sioutat. À partir de ce constat, plusieurs hypothèses peuvent être formulées :

36- BG, 3.21

37- Dehn 1962 ; Collis 1994 ; Fichtl 2000 ; Buchsenchutz 2007, 238-250.

38- Collis 1994.

39- Gardes 2011.

40- Gardes & Colléoni 2007.

41- Gardes 2011 ; Gardes *et al.* 2012.

- soit les deux sites forment une agglomération “bipolaire”, dont les fonctions sont au moins partiellement complémentaires,
- soit Auch correspond à une agglomération subordonnée,
- soit, au contraire, La Sioutat perd son statut au profit d'Auch.

L'extension du site d'Auch, deux fois supérieure à celle de son concurrent dès l'origine, et sa position au carrefour de voies importantes semble aller à l'encontre des deux premières hypothèses. En revanche, deux arguments plaident plutôt en faveur de la dernière hypothèse. Premier élément : Auch porte le nom d'*Elimberris* (littéralement ville neuve ou nouvelle ville en ibère et probablement aussi en aquitain) selon des sources plus récentes (Pomponius Mela) et ce probablement dès sa fondation, vers le milieu du II<sup>e</sup> s. a.C. En outre, c'est à cette agglomération protohistorique que succède directement le chef-lieu d'époque romaine.

Mais gardons-nous de conclure trop vite, car la création du site d'Auch a pu correspondre à des motivations d'ordre plus économique que politique, le premier rang restant, dans cette hypothèse, occupé par La Sioutat.

Les recherches menées ces dernières années sur le site de Roquelaure-La Sioutat ont révélé un potentiel archéologique remarquable, qui fait de cette agglomération une pièce maîtresse dans l'étude de l'âge du Fer régional. Au-delà, les résultats engrangés seront susceptibles, à terme, de contribuer efficacement à la redéfinition de problématiques autour du peuplement protohistorique du sud-ouest de la France.

## Bibliographie

- 
- Bach, S. et P. Gardes (2001-2002) : “Un secteur d'*Augusta Auscorum*. Des origines de la ville au IV<sup>e</sup> s. p.C.”, *Aquitania*, 18, 79-110.
- Baldassarre, I., A. Pontrandolfo, A. Rouveret et M. Salvadori (2006) : *La peinture romaine*, Actes Sud, 2006.
- Barbet, A. (1983) : “La diffusion du Ille style pompéien en Gaule (deuxième partie)”, *Gallia*, 41, 111-165.
- Batz, Baron de (1897) : “J.-Fr. de Montégut et les antiquités de Roquelaure”, *Rev. Gascogne*, 38, 5-12.
- Benquet, L. et P. Gardes (2008) : “Les dernières phases d'occupation de l'oppidum de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)”, in : *Actes du congrès de la SFECAG de l'Escala-Empuries, Marseille, SFECAG*, 535-552.
- Berrocal-Rangel, L. et P. Gardes, dir. (2001) : *Entre Celtas e Íberos, las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*, Madrid.
- Boudet, R. (1987) : *L'âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, (du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère)*, Périgueux, Archéologies 2.
- Buchsenchutz, O. (2007) : *Les Celtes de l'âge du Fer*, Paris.
- Callegarin, L. (2009) : “Les monnaies des peuples aquitains”, *Aquitania*, 25, 49-74.
- Camoreyt, E. (1897) : *La ville des Sotiates, étude de géographie historique*, Auch.
- Cantet, J.-P. (1988) : “Les céramiques protohistoriques de La Sioutat à Roquelaure (Gers)”, in : Lassure, dir. 1988, 4-16.
- Cantet, M. (1975) : “Le puits funéraire de Saint-Jean de Castex à Vic-Fezensac (Gers)”, *Revue de Comminges*, 60-8, 5-42.
- Cantet, M. et A. Péré (1963a) : “Les fouilles du plateau de la Sioutat à Roquelaure”, *Bull. Gers*, 64, 171-203.
- (1963b) : “Les fresques gallo-romaines de la Sioutat à Roquelaure (Gers)”, in : *19<sup>e</sup> Congrès régional des Sociétés savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Moissac, Albi, 1964*, 25-32.
- (1963c) : “Fresques de la Sioutat”, *Bull. Gers*, 64, 349-358.
- (1968) : *La Sioutat*, Rapport de fouille.
- Collis, J. (1994) : “Celtas, culture, contacts : Confrontation et confusion”, *Aquitania*, 12, 447 - 456
- Dehn, W. (1962) : “Aperçu sur les oppida d'Allemagne de la fin de époque celtique”, in : *Actes du Second Colloque International d'Études Gauloises, Celtiques et Protoceltiques, Chateaufort, 28-31 juillet 1961*, *Celticum*, 3, Ogam Suppl., 329-386.

- Desbat, A. (2004) : "Nouvelles données sur les origines de Lyon et sur les premiers temps de la colonie de *Lugdunum*", *Simulacra Romae*, 201-221.
- Dicocer (1993) : *DICOCER - Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes.
- Fichtl, S. (2000) : *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.*, Paris.
- Garcia, D. et F. Verdin, dir. (2002) : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*, Paris.
- Gardes, P. (1990) : *Les structures d'habitat de plein air du Bronze final au début de l'Empire romain entre Garonne et Èbre*, DEA, Université de Bordeaux 3, Bordeaux.
- (2001) : "Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.-C.", in : Berrocal-Rangel & Gardes dir. 2001, 117-135.
- (2002) : "Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources", in : Garcia & Verdin, dir. 2002, 48-65.
- (2009) : "Les fortifications protohistoriques dans le Sud-ouest de la France. Bilan des connaissances et perspectives de recherche", *DAM*, 32, 43-58.
- (sous presse) : "L'oppidum d'Esbérous à Éauze (Gers). Bilan des recherches récentes et perspectives", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 70.
- (2011) : "Romains des villes, Gaulois des champs ? Questions autour de la transition urbaine chez les *Ausci* d'Auch", *Le Jardin des Antiques*, 51, 16-22.
- Gardes, P., F. Colléoni, A. Costes, L. Koupaliantz, C. Petit, E. et R. Tranier (2002) : *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du fer dans le Gers et ses marges*, Document final de synthèse de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, 2 tomes.
- Gardes, P. et F. Colléoni (2007) : "Le second âge du Fer en Aquitaine orientale. Apport des recherches réalisées récemment dans le Gers et ses marges", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 37-54.
- Gardes, P., A. Lemaire, T. Le Dreff et P. Lotti (2012) : "Auch, les errances d'une cité antique", *Archéologia*, 502, 22-38.
- Gardes, P., A. Lemaire et F. Memoth (2011) : "Une maison romaine dans un village gaulois. La domus de La Sioutat à Roquelaure (Gers)", *L'archéologue*, 116, 24-31.
- Gardes, P., A. Dardenay, A. Coiquaud, A. Denysiak, A. Lemaire (à paraître) : "Les maisons romaines précoces de l'oppidum de Roquelaure-La Sioutat (Gers). Bilan des recherches récentes", *Gallia*.
- Gassner, V., S. Jilek et S. Ladstätter (2003) : "Am Rande des Reiches. Die Römer in Österreich", in : Wolfram, dir. 2003, 63-70.
- Guichard V. et F. Perrin, dir. (2002) : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer, Actes de la table-ronde de Glux-en-Glenne, 1999*, Bibracte 5, Glux-en-Glenne.
- Lambert, P. (1990) : "Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos (Lot-et-Garonne)", in : Lapart, dir. 1990, 21-40.
- Lapart, J., dir. (1990) : *Actes de la 12<sup>e</sup> journée des archéologues gersois, Éauze, 1990*, Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, Auch.
- Lapart, J. et C. Petit (1993) : *Le Gers*, CAG 32, Paris.
- Laureau-Düler, M. (1973) : "Les puits funéraires de Lectoure", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 38, 9-67.
- Lassure, J.-M., dir. (1988) : *Actes de la Neuvième Journée des Archéologues Gersois*, Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Ger, Auch.
- Le Dreff, T. (2009) : *Les occupations de la fin de l'âge du Fer à Lectoure (Gers, Midi-Pyrénées), reprise des données archéologiques et synthèse*, mémoire de Master 1, Université Toulouse II- Le Mirail, Toulouse.
- Meylan, F. (2005) : *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont-Beuvray)*, Mémoire de thèse, Universités de Bourgogne et de Lausanne, 2 tomes.
- Mohen, J.-P. (1980) : *L'âge du Fer en Aquitaine*, Mémoire de la Société Préhistorique française, Paris.
- Moret, P., A. Müller et M. Vidal (2002) : "Le Bronze final et le premier âge du Fer", in : Pailler, dir. 2002, 64-75.
- Pailler, J.-M., dir. (2002) : *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'antiquité*, CollEfr 281, Rome-Toulouse.
- Paunier, D., A. Desbat et F. Meylan (2002) : "Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-Est. Un témoignage de l'aristocratie indigène ?", in : Guichard & Perrin, dir. 2002, 271-287.
- Saint-Martin, G. (1977) : *L'histoire, la vie à Roquelaure, près d'Auch, village de Gascogne*, Auch.
- Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, dir. (2007) : *L'âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France*, Aquitania Suppl. 14, Bordeaux.
- Vidal, M. (2002) : "Les céramiques indigènes. Continuité et évolution", in : Pailler, dir. 2002, 179-187.
- Wolfram, H. (2003) : *Österreichische Geschichte 15 v. Chr.–378 n. Chr. (Wien 2002)*, Vienne.